



2010

Rapport du Secrétaire général aux ministres



ORGANISATION DE COOPÉRATION ET
DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

**Rapport du Secrétaire général
aux ministres
2010**

Photos et illustration

Toutes les photos sont © OCDE, sauf :

Photo de la couverture : © John Tarver

page 19 © Photo/Gouvernement Fédéral d'Allemagne/ Steffen Kugler

Publications : les titres de publications en italique sont en vente via la librairie en ligne de l'OCDE : www.oecd.org/librairie.

LE RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL AUX MINISTRES 2010 DE L'ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES (OCDE) est préparé par la Division des affaires publiques de la Direction des relations extérieures et de la communication. Il est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE.

Also published in English under the title
Secretary-General's Report to Ministers 2010

© OCDE 2010

Toute reproduction, copie, transmission ou traduction de cette publication sont interdites sans autorisation écrite préalable. Les demandes doivent être adressées à Publications de l'OCDE : rights@oecd.org ou par fax (+33-1) 45 24 13 91. La permission de reproduire une partie de cet ouvrage doit être demandée au Centre français d'exploitation du droit de copie, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris, France (contact@cfcopies.com).

Table des matières

VUE D'ENSEMBLE

L'OCDE en quelques mots 4

Rapport du Secrétaire général 6

Encadré : Réunion du Comité de l'agriculture
au niveau des ministres 12

Encadré : La réunion ministérielle sur le travail 14

Mondialisation croissante de l'OCDE 22

**Réunion 2009 du Conseil de l'OCDE
au niveau des Ministres** 24

ACTIVITÉS PRINCIPALES

Directions

Direction de la coopération
pour le développement 30

Département des affaires économiques 32

Direction de l'éducation 34

Direction de l'emploi, du travail
et des affaires sociales 36

Centre pour l'entrepreneuriat, les PME
et le développement local 38

Direction de l'environnement 40

Direction des affaires financières
et des entreprises 42

Unité consultative auprès du Secrétaire général
Programme international de l'OCDE sur l'avenir 44

Gouvernance publique et
développement territorial 46

Direction de la science,
de la technologie et de l'industrie 48

Direction des statistiques 50

Centre de politique
et d'administration fiscales 52

Direction des échanges et de l'agriculture 54

Centre pour la coopération
avec les non-membres 56

Direction des relations extérieures
et de la communication 58

Direction exécutive 60

Audit interne 61

Direction juridique 62

LES AGENCES DE L'OCDE ET D'AUTRES ENTITÉS SPÉCIALES

Le Forum pour le partenariat avec l'Afrique 64

Le partenariat pour la gouvernance démocratique 64

Le Centre de développement 65

Agence internationale de l'énergie 65

Groupe d'action financière
sur le blanchiment de capitaux 66

Processus de Heiligendamm 66

Agence pour l'énergie nucléaire 67

Le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest 67

Le Forum international des transports 68

Comité consultatif économique
et industriel (BIAC) 69

Commission syndicale consultative (TUAC) 69

INFORMATIONS PRATIQUES

Organigramme 72

L'OCDE vue de l'intérieur 74

Budget et finance 75

L'OCDE en quelques mots

www.oecd.org/aboutoecd
webmaster@oecd.org

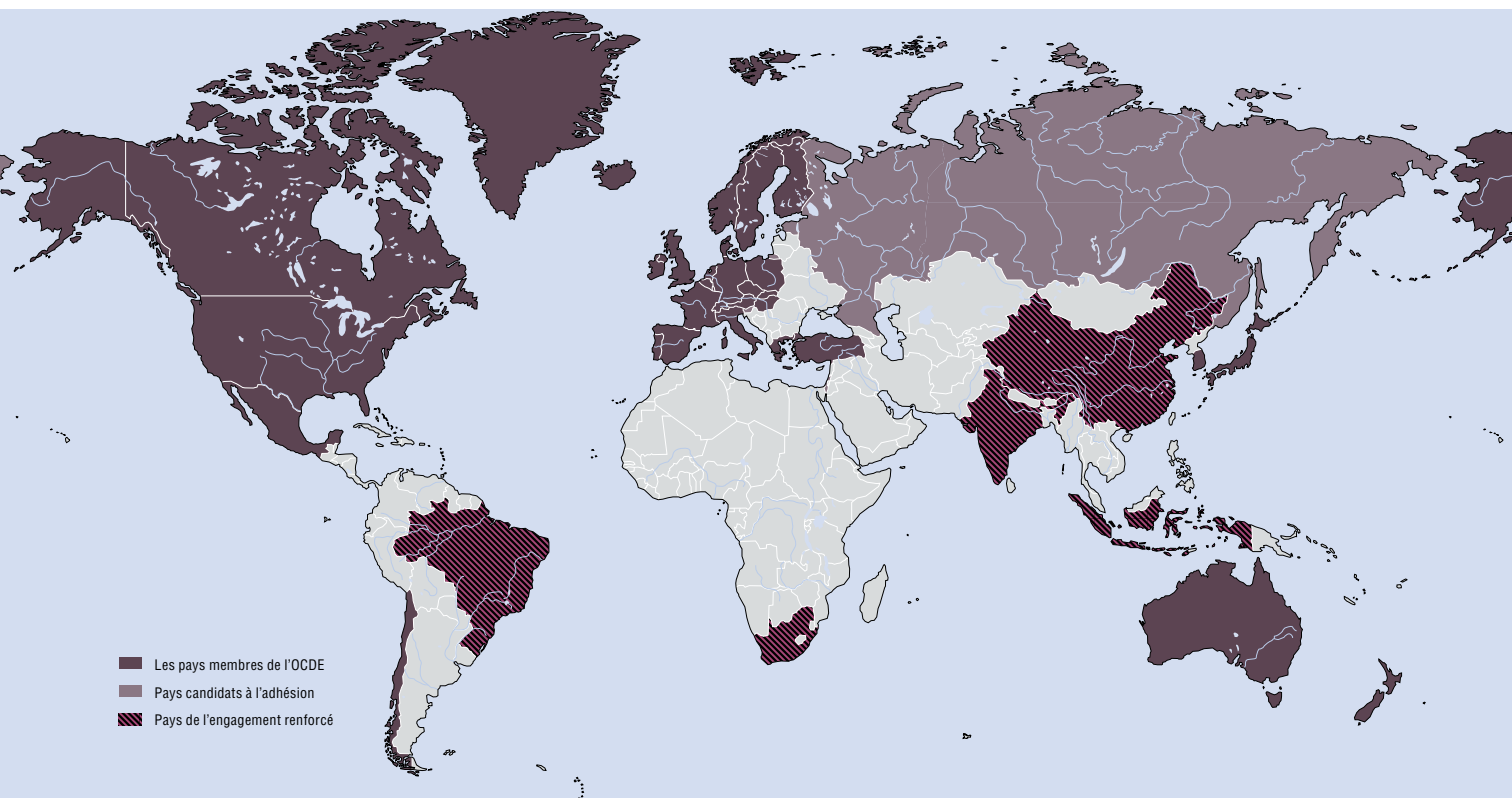
La création de l'OCDE remonte au Plan Marshall. L'Organisation compte 31 pays membres, tous attachés à la démocratie et à l'économie de marché. Elle offre aux gouvernements un espace de dialogue qui leur permet de comparer et d'échanger leur expérience en matière de politiques, d'identifier les bonnes pratiques et de promouvoir des décisions et des recommandations. Le dialogue, le consensus, les examens par les pairs et leur influence mutuelle sont au cœur des méthodes de l'OCDE. L'Organisation s'attache à aider les responsables politiques à faire face à des enjeux divers, en offrant un regard nouveau et des avis pertinents sur les mesures à prendre à court terme tout en stimulant la croissance à long terme.

L'Organisation a pour vocation première d'œuvrer pour une économie mondiale plus forte, plus saine et plus juste. Elle aide les pouvoirs publics et la société civile à profiter pleinement des avantages de la mondialisation, tout en relevant les défis économiques, sociaux et de gouvernance que celle-ci peut engendrer. L'OCDE s'efforce avant tout d'appréhender les problématiques nouvelles et de déterminer les mesures efficaces afin d'aider les responsables politiques.

Outre les analyses qu'elle effectue et les conseils qu'elle prodigue dans un large éventail de domaines économiques, l'OCDE est une des sources de données statistiques, économiques et sociales comparables les plus importantes et les plus fiables du monde. Les bases de données de l'OCDE couvrent des domaines aussi divers que les comptes nationaux, les indicateurs économiques, les échanges, l'emploi, les migrations, l'éducation, l'énergie et la santé.

69.4 % du RNB mondial (USD courants)
60.4 % du commerce international
18 % de la population mondiale
-3.4 % de croissance du PIB en 2008

95.8 % de l'aide publique bilatérale au développement dans le monde
44.9 % des émissions mondiales de CO₂
45.7 % de la production totale d'énergie
56.2 % de la consommation mondiale d'électricité



L'OCDE élabore des instruments, des décisions et des recommandations reconnus au niveau international pour promouvoir de nouvelles règles du jeu dans de nombreux domaines comme la lutte contre la corruption dans les transactions commerciales internationales, la politique de l'information et de la communication, la fiscalité et l'environnement. Les non-membres sont invités à adhérer à ces accords et traités. L'Organisation maintient des relations dynamiques avec les entreprises, les syndicats, la société civile et les parlementaires. Ces parties prenantes tirent profit des travaux de l'OCDE tout en y apportant de précieuses contributions. L'Organisation partage également son expertise et échange ses points de vue avec plus d'une centaine d'autres économies.

Le Chili est devenu membre de l'OCDE en mai 2010. L'Estonie, Israël et la Slovaquie seront invités à assister à la réunion du Conseil au niveau ministériel de 2010. La Russie est actuellement en pourparlers en vue de son adhésion à l'Organisation. En outre, l'Afrique du Sud, le Brésil, l'Inde, l'Indonésie et la République populaire de Chine participent à des activités de l'OCDE au travers d'un programme d'engagement renforcé. Ce programme est une proposition fondamentale faite par les pays membres de l'OCDE en vue d'établir un partenariat plus structuré et plus cohérent, fondé sur l'intérêt mutuel, avec ces cinq grandes économies. ■

Pays membres de l'OCDE

www.oecd.org/membercountries

www.oecd.org/infobycountry

Allemagne	1961	Son Excellence M. Johannes Westerhoff	Italie	1962	Son Excellence M. Antonio Armellini
Australie	1971	Son Excellence M. Christopher Langman	Japon	1964	Son Excellence M. Norio Hattori
Autriche	1961	Son Excellence M. Wolfgang Petritsch	Luxembourg	1961	Son Excellence M. Georges Santer
Belgique	1961	Son Excellence M. Chris Hoornaert	Mexique	1994	Son Excellence M. Agustín García López Loaeza
Canada	1961	Son Excellence M. Paul-Henri Lapointe	Norvège	1961	Son Excellence M. Harald Neple
Chili	2010	Mr. Patricio Utreras (<i>Représentant par interim</i>)	Nouvelle-Zélande	1973	Son Excellence Mme Sarah Dennis
Corée	1996	Mr. Song-Jon OHM (<i>Par interim</i>)	Pays-Bas	1961	Son Excellence M. Edmond H. Wellenstein
Danemark	1961	Son Excellence M. Poul Erik Dam Kristensen	Pologne	1996	Son Excellence M. Jan Woroniecki
Espagne	1961	Son Excellence Mme Cristina Narbona Ruiz	Portugal	1961	Son Excellence M. Eduardo Ferro Rodrigues
États-Unis	1961	Son Excellence Mme Karen Kornbluh	République slovaque	2000	Son Excellence M. Ivan Šramko
Finlande	1969	Son Excellence M. Antti Kuosmanen	République tchèque	1995	Son Excellence M. Karel Dyba
France	1961	Son Excellence M. Roger Karoutchi	Royaume-Uni	1961	Son Excellence M. Dominic Martin
Grèce	1961	Son Excellence M. Nikolaos Tatsos	Suède	1961	Son Excellence M. Mats Ringborg
Hongrie	1996	Son Excellence M. Péter Gottfried	Suisse	1961	Son Excellence M. Eric Martin
Irlande	1961	Son Excellence M. Paul Murray	Turquie	1961	Son Excellence M. Ahmet Erozan
Islande	1961	Son Excellence M. Thórir Ibsen	Commission européenne		Son Excellence Mme Laurence Argimon-Pistre

Candidats à l'adhésion

www.oecd.org/accession

Estonie
Fédération de Russie
Israël
Slovénie

Pays de l'engagement renforcé

www.oecd.org/enhancedengagement

Afrique du Sud
Brésil
Chine
Inde
Indonésie



Le Secrétaire général de l'OCDE,
Angel Gurría

Rapport du Secrétaire général

Mettre en place une économie mondiale plus forte, plus saine, plus juste

La célébration de notre 50^e anniversaire, qui débutera d'ici la fin de l'année et se poursuivra pendant une bonne partie de 2011, nous offre une occasion idéale de réfléchir aux progrès que nous avons réalisés et à l'orientation que nous devons prendre. Alors que nous observons des signes de reprise depuis qu'a éclaté la pire crise économique que nous ayons connue de notre vivant, c'est aussi un moment tout à fait opportun pour aider à jeter les bases d'une économie mondiale plus forte, plus saine et plus juste.

C'est dans ce contexte que j'aimerais partager avec vous ma vision de nos principales réalisations depuis la dernière RCM, des grands enjeux émergents et de notre stratégie pour l'avenir.

Mon objectif prépondérant, ces quatre dernières années, a été « la recherche de la pertinence » pour l'Organisation. Outre renforcer notre réputation bien établie comme source de conseils crédibles et judicieux, cela signifie mettre constamment l'accent sur notre impact dans une architecture mondiale en évolution.

Principales réalisations depuis la Réunion du Conseil au niveau des Ministres de 2009

Au cours de l'année écoulée, nous avons réagi à l'évolution de la situation induite par la crise : i) en réorientant nos activités de substance pour faire face aux défis émergents ; ii) en améliorant notre portée mondiale ; et iii) en renforçant notre fonctionnement et notre management interne.

Réorienter nos travaux de substance pour faire face aux défis émergents

L'Organisation a intensifié ses travaux pour faire face aux grands défis mondiaux et être mieux en prise avec les préoccupations de nos pays membres. Les pays comptent sur nos avis et nous avons montré que nous sommes une institution flexible, à même de répondre aux demandes imprévues rapidement et avec compétence.

En ce qui concerne nos travaux depuis la Réunion du Conseil au niveau des Ministres de 2009, j'évoquerai en particulier notre analyse et notre contribution face à la crise économique mondiale. *La réponse stratégique de l'OCDE à la crise financière et économique* représente un vaste effort transversal et c'est, depuis 2008, l'axe central de nos travaux pour aider les pays membres et les pays partenaires à faire face aux conséquences du ralentissement de l'économie. Les recommandations de fond de l'OCDE couvrent un large éventail de domaines, qu'il s'agisse de la politique monétaire, financière ou budgétaire, de la réglementation bancaire, des échanges ou du financement des petites et moyennes entreprises. Nous avons aussi fourni des avis sur les conséquences humaines et sociales de la crise, comme la tenue, fort opportunément, d'une réunion des

ministres du Travail et de l'Emploi en septembre dernier qui a examiné les conséquences de la crise pour les plus vulnérables.

Nous avons apporté des contributions pertinentes à la gouvernance mondiale, en particulier concernant les processus du G8 et du G20. C'est ainsi que nos pays membres peuvent prendre part aux décisions prises au niveau mondial pour répondre à la crise, et qu'ils peuvent influencer sur ces décisions. Bien qu'il y ait encore beaucoup à faire pour asseoir notre présence en tant que partenaire à part entière, l'OCDE est devenue un acteur de premier plan dans ces enceintes majeures du point de vue de l'action des gouvernements. Dans le prolongement de notre participation active aux Sommets du G8 de Heiligendamm, de Toyako, et de L'Aquila en 2009, notre Organisation a joué un rôle central dans le développement de l'instrument à l'échelle de l'ensemble de l'administration, dans l'exercice de responsabilisation et dans la définition de la norme mondiale pour la probité, l'intégrité et la transparence. L'OCDE s'est aussi vu confier des travaux, dont elle est en train de s'acquitter, dans divers autres domaines, notamment l'investissement, la sécurité alimentaire et la fiscalité. Alors que se prépare le Sommet qui se tiendra prochainement dans la région de Muskoka au Canada, l'Organisation travaille à l'élaboration de la méthode et des instruments statistiques qui permettront de suivre les engagements du G8 en matière de développement et participe activement à l'initiative en faveur de la santé des mères et des enfants et à divers projets de développement connexes.

En 2009, pour la première fois, l'OCDE a été invitée par le Président des États-Unis, Barack Obama, à participer au Sommet du G20 et à désigner un Sherpa de l'OCDE pour participer à la préparation de la réunion. À Pittsburgh, l'OCDE s'est vu confier des travaux dans plusieurs domaines, notamment concernant les combustibles fossiles, l'emploi et les politiques sociales, la lutte contre la corruption et le développement. Nous avons été demandé de continuer à suivre les évolutions sur le plan de l'investissement et de fournir des analyses sur les questions d'emploi. Les conclusions de notre réunion des ministres du Travail et de l'Emploi ont fourni un apport précieux pour la réunion des ministres du Travail du G20 qui s'est tenue à Washington D.C. en avril et au cours de laquelle l'OCDE a joué un rôle utile et actif.

Alors que les décideurs publics cessent d'accorder la priorité à la gestion de la crise pour se préoccuper de questions plus structurelles en vue de soutenir la reprise, nous sommes convaincus que l'OCDE aura un rôle accru à jouer. Nous avons été invités à participer aux réunions des ministres des Finances du G20 et travaillons en étroite liaison avec les présidences canadienne et coréenne du G20. Nous travaillons aussi avec le Conseil de stabilité financière sur les questions de réglementation financière et pour faire progresser la coopération en matière d'échange d'informations, et nous apportons notre appui au Cadre pour une croissance forte, durable et équilibrée.

Je retiendrai comme autre fait saillant de l'année écoulée la poursuite de nos travaux sur le changement climatique. En vertu de notre mandat en 2007, nous avons été prêts et en mesure de soutenir les efforts mondiaux visant à éliminer les subventions aux combustibles fossiles. Cela a aussi permis à l'OCDE de travailler en étroite liaison avec la présidence danoise de la Conférence des Nations Unies sur le changement climatique et d'apporter son soutien analytique dans la préparation de la CdP15. Nous continuerons de le faire durant la



Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE, et Barack Obama, Président des États-Unis, ont participé au sommet du G20 qui s'est tenu à Pittsburgh (Pennsylvanie).

préparation de la CdP16 qui se tiendra au Mexique, grâce à nos compétences dans des domaines tels que la modélisation économique, le financement des mesures de lutte contre le changement climatique, la définition des subventions aux combustibles fossiles et la promotion d'emplois plus verts. Nous continuerons de proposer à nos pays membres des options au moindre coût envisageables pour leur permettre de relever le défi du changement climatique

Dans le cadre des efforts déployés pour repérer les nouveaux facteurs de croissance après la crise, et dans le contexte du défi que représente le changement climatique, l'un des faits majeurs de 2009 aura été le mandat confié à l'OCDE consistant à élaborer une stratégie pour une croissance verte, comme l'a souhaité la présidence coréenne de la RCM 2009. Cela nous aidera à faire avancer nos objectifs visant une croissance forte tout en portant l'attention voulue à l'environnement. Outre qu'elle contribue à notre agenda global, la *Stratégie de l'OCDE pour une croissance verte* offre en outre l'avantage de renforcer notre capacité de contribuer à des projets horizontaux car elle fait intervenir des experts issus des différents secteurs de l'Organisation.



Rencontre entre Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE, et Mme Joan Ruddock, Ministre britannique en charge du changement climatique, lors de la signature du Livre d'or au siège de l'OCDE à Paris.

Nous sommes aussi en train de nous acquitter du mandat que vous nous avez confié concernant le développement d'une stratégie pour l'innovation. Bien qu'elle ait été lancée avant la crise, la *Stratégie de l'OCDE pour l'innovation* est devenue une composante fondamentale de notre *Réponse stratégique* et représente une contribution importante en vue de remettre l'économie mondiale sur le chemin d'une croissance durable.

La crise mondiale a mis en lumière la nécessité d'adopter une vue d'ensemble des enjeux. Outre la *Réponse stratégique*, les *Stratégies pour l'innovation* et pour une croissance verte ont exigé un nouveau renforcement de nos activités horizontales au sein de l'OCDE. Les approches horizontales rehaussent considérablement la productivité des travaux de l'OCDE, car elles mettent à profit l'éventail complet d'expertise des directions et des comités. Ces démarches pluridisciplinaires seront extrêmement utiles pour définir les activités futures.

Forts de nos travaux novateurs et de longue date sur la mesure du progrès social, nous avons contribué à la Commission sur la mesure de la performance économique et du progrès social, convoquée par le Président français Nicolas Sarkozy.

Parallèlement à nos travaux sur ces enjeux mondiaux, nous avons aussi apporté rapidement un soutien à nos pays membres pour leurs programmes d'action nationaux. La preuve de notre pertinence réside dans l'impact et l'influence que nous pouvons avoir sur l'élaboration des politiques publiques. Depuis la dernière Réunion ministérielle, de nombreux responsables sont venus à l'OCDE pour examiner les options envisageables dans les circonstances propres à leur pays. En 2009, nous avons eu la visite de 46 ministres (sans compter les réunions ministérielles) et de plusieurs centaines de responsables de haut niveau. Nous avons eu l'honneur d'accueillir le Premier Ministre de Hongrie, György Gordon Bajnai, le Président français, Nicolas Sarkozy, et le Premier Ministre, François Fillon. M. Sarkozy et M. Fillon se sont rendus à l'OCDE dans le contexte de la Conférence internationale sur l'accès au nucléaire civil qui s'est tenue les 8 et 9 mars, à la suite d'une initiative de l'AEN qui a été très bien accueillie. À cette occasion, M. Sarkozy a dédié le nouveau Centre de conférences de l'OCDE « à la coopération et à la solidarité entre les Nations pour une économie plus forte, plus saine, plus juste ».

Pour être mieux en prise avec les besoins et les demandes spécifiques de nos membres et des pays partenaires, j'ai effectué 43 visites à l'étranger depuis la dernière RCM, rencontrant 42 Chefs d'État et de gouvernement et 118 ministres. Ces visites nous ont permis de développer plus avant notre rôle consultatif : nous fournissons des recommandations ciblées à l'intention des autorités de nos pays membres. J'évoquerai en particulier notre contribution à la Stratégie du Japon pour une nouvelle croissance. Par ailleurs, nous sommes en train de renouveler nos recommandations à la Commission Attali, en France, et nous réalisons avec l'Espagne une analyse approfondie du taux de chômage élevé de ce pays, en identifiant les principaux obstacles à lever pour inverser la tendance. À la demande du Président José Manuel Barroso, nous avons aussi formulé d'amples commentaires sur l'Agenda 2020 de la Commission européenne, et nous lui avons présenté directement cette étude au cours d'une visite à Bruxelles.

Toute cette activité s'inscrit dans le cadre d'un effort plus vaste visant à intensifier notre impact et à améliorer la portée de notre action. Cela reste un point central de mes préoccupations. En 2009, j'ai prononcé 161 discours publics et notre présence dans les médias s'est accrue de 64 %, avec plus de 1 000 citations originales dans les médias. Nous sommes parvenus à élever le profil public et la visibilité de l'OCDE sur le fond grâce à une approche plus professionnelle des relations publiques et de la communication. Nous avons testé de nouveaux outils de communication, comme les brochures par pays de la série « Panorama » (comme sur l'Espagne, la France, la Grèce, le Japon et le Mexique). C'est aussi un moyen très efficace de présenter les travaux de l'OCDE dans des enceintes mondiales à forte visibilité, ce qui nous permet d'être associés à des discussions et à des débats dans lesquels notre expertise peut apporter de la valeur ajoutée. Cela se reflète aussi dans l'augmentation régulière du nombre et de la qualité des événements que nous avons organisés l'an passé, avec notamment des réunions ministérielles sur l'agriculture et sur le travail et l'emploi. Dans le même temps, nous avons continué de promouvoir et de diffuser les travaux que nous menons régulièrement sur les thématiques sur lesquelles nos recommandations à l'intention des gouvernements sont particulièrement recherchées, étant donné notre expertise et notre crédibilité. La parution rapide et bien médiatisée de nos publications phare, perspectives et examens, reste un gage assuré de pertinence.

Accroître notre pertinence au niveau mondial

L'OCDE s'efforce d'accroître la qualité et l'impact de son ouverture au niveau mondial, même s'il reste beaucoup à faire.



José Manuel Barroso, Président de la Commission européenne, Nicolas Sarkozy, Président de la République française, et Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE, dévoilent une plaque consacrant le Centre de conférences de l'OCDE à la coopération et à la solidarité entre les nations pour une économie mondiale plus forte, plus saine et plus juste.

Le processus d'élargissement lancé en 2007 ouvre l'OCDE à de nouveaux pays membres. L'Estonie, Israël et la Slovaquie rejoindront bientôt le Chili pour porter à 34 le nombre de nos pays membres. Et l'on peut espérer que la Russie ne sera pas loin derrière. Ces nouveaux membres nous apporteront de nouvelles perspectives et contribueront à enrichir nos débats.

La Réunion du Conseil au niveau des Ministres de 2007 nous a également demandé de renforcer la coopération de l'OCDE avec l'Afrique du Sud, le Brésil, la Chine, l'Inde, l'Indonésie et la région de l'Asie du Sud est « dans le cadre de programmes d'engagement renforcé en vue de leur possible adhésion éventuelle ». Depuis lors, nos activités avec ces pays ont abouti à une relation plus stable, organisée, prévisible et structurée qui, d'après certains de nos membres, constitue le principal défi pour assurer notre pertinence future.

Parmi les faits saillants de l'an passé, je citerai les *Études économiques de l'OCDE* consacrées au Brésil, à la Chine et à l'Afrique du Sud (lancement prévu en juillet pour cette dernière), l'examen des politiques d'investissement de l'Inde, le rapport sur « Les tendances de la distribution du revenu et de la pauvreté en Afrique du Sud » et les travaux en cours sur les politiques d'investissement de l'Indonésie. Divers séminaires et tables rondes ont permis d'intensifier les échanges sur les pratiques exemplaires entre l'OCDE et les pays concernés par l'engagement renforcé. Je peux évoquer ma participation au Forum chinois sur le développement, en mars dernier, où l'OCDE a joué un rôle de premier plan. En plus de nos contacts avec les leaders des pays de l'engagement renforcé, lors des réunions du G8 et du G20, j'ai aussi eu l'occasion de me rendre en visite au Brésil, en Chine et en Inde, au cours des 12 derniers mois, rencontrant les ministres de ces pays et participant à des événements pour présenter nos examens sur des thématiques intéressantes dans leur contexte national, et aussi pour indiquer comment un approfondissement de la coopération peut nous aider à sortir de la crise et à nous acheminer vers une reprise durable.

Mais l'ouverture mondiale va au-delà de l'engagement renforcé et de la participation aux différents « G ». Comme nos pays membres nous l'ont demandé, nous avons aussi intensifié notre coopération avec des groupes régionaux comme l'APEC, l'ANASE, le NEPAD ou le Sommet ibéro-américain. Pour la première fois cette année, l'OCDE a été invitée à participer à cette conférence en qualité d'observateur. Grâce au leadership du Chili, de l'Espagne et du Mexique, une initiative latino-américaine a aussi été lancée, qui vise à renforcer notre collaboration avec les pays de la région sur l'investissement, l'accès aux services publics, l'innovation et la politique budgétaire. Notre coopération avec les pays du Moyen Orient et d'Afrique du Nord (MENA) et avec ceux d'Asie du Sud-est s'est également renforcée, avec une adhésion de plus en plus large aux instruments de l'OCDE, une participation à part entière aux réunions d'organes de l'OCDE et l'organisation d'un certain nombre de réunions de l'OCDE dans des pays de la région.



HE Nizar Baraka, Président du Programme MENA-OCDE pour l'investissement et Ministre délégué auprès du Premier ministre du Maroc chargé des affaires économiques et générales, signe la Déclaration de l'OCDE pour l'investissement lors de la conférence ministérielle MENA-OCDE organisée à Marrakech (Maroc).

Le Centre de développement de l'OCDE joue aussi un rôle de plus en plus important en aidant l'Organisation à accroître son ouverture au niveau mondial, par des publications comme les *Perspectives économiques de l'Amérique latine*, les *Perspectives économiques en Afrique* et les futures *Perspectives économiques de l'Asie du Sud-est*, ainsi que par l'intégration de nouveaux membres. Le Centre compte actuellement parmi ses membres 24 pays de l'OCDE, ainsi que l'Afrique du Sud, le Brésil, la Colombie, le Costa Rica, l'Égypte, l'Inde, l'Indonésie, Israël, le Maroc, Maurice, le Pérou, la République dominicaine, la Roumanie, la Thaïlande et le Vietnam. Il espère accueillir d'autres acteurs de premier plan comme la Chine, de même que les pays de l'OCDE qui ne participent pas encore pleinement à ses activités.

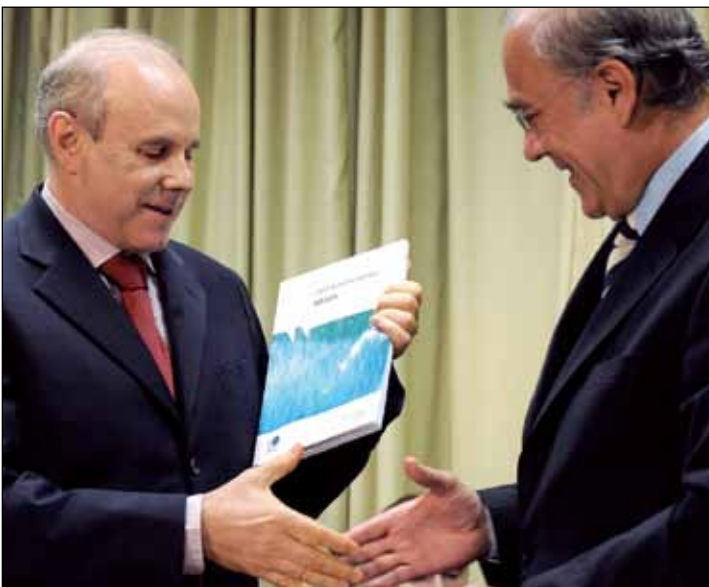
Renforcer notre fonctionnement et le management en interne

Nous avons continué de mettre en œuvre notre programme de réforme du management et de réformes administratives, consolidant les progrès importants réalisés depuis 2006. C'est essentiel pour accroître notre efficacité opérationnelle et notre capacité à produire des résultats, rendant l'Organisation plus pertinente et plus réactive aux pays membres.

Parmi les progrès accomplis dans ce domaine, il convient de citer la création du Groupe de travail sur les priorités, qui offrira un cadre mieux structuré pour examiner et définir les priorités dans le contexte du Programme de travail et budget. Particulièrement important à cet égard aura été le renforcement d'un système intégré de financement et de budgétisation (PGBF) qui permettra plus de transparence et plus d'efficience dans la gestion de nos ressources et de nos résultats en temps réel.

Par ailleurs, nous avons poursuivi la révision du système d'évaluation des performances individuelles, la simplification des catégories de personnel et la mise à jour du Code de conduite. Nous devons encore progresser sur la question de l'égalité entre les sexes et de la diversité. Ensemble, ces diverses réformes constituent un cadre plus abouti, plus moderne et plus réactif pour ce qui constitue notre première richesse, à savoir notre personnel.

De même, nous avons commencé à rechercher des solutions à l'augmentation des engagements non financés au titre de la couverture santé postérieure à l'emploi. À mesure que le temps passe, ces engagements s'accroissent et il devient urgent d'apporter une solution à ce problème budgétaire. Dans un premier temps, il faudrait sans retard mettre en place un mécanisme permettant de plafonner ces engagements non financés, qui sont actuellement estimés à 250 millions d'euros et qui augmentent à un rythme de 14 à 15 millions d'euros par an.



Guido Mantega, Ministre des finances du Brésil, et Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE, à la conférence de presse organisée à l'occasion de la publication de l'Étude économique du Brésil 2009 à Brasilia.

Réunion du Comité de l'agriculture au niveau des ministres

Les ministres de l'Agriculture des pays membres de l'OCDE et de certains pays non-membres qui jouent un rôle majeur sur les marchés agroalimentaires se sont réunis en février 2010. Ils ne s'étaient pas retrouvés dans le cadre de l'OCDE depuis 1998. Axées sur l'avenir, leurs réflexions ont porté sur un champ très large. La sécurité alimentaire était au cœur des débats. A mesure que la population augmente et que la richesse s'accroît, le système agroalimentaire sera-t-il en mesure de répondre à la hausse de la demande de produits alimentaires qui en découlera, dans un monde où les ressources en sols et en eau sont déjà extrêmement sollicitées et dans lequel le changement climatique va engendrer de nouveaux problèmes ? Les ministres réunis à l'OCDE ont estimé que le système en était tout à fait capable, comme dans le passé. Les pouvoirs publics doivent maintenant veiller à ce que des politiques et institutions adaptées soient en place. Cela suppose de s'assurer que les signaux-prix sont transmis haut et clair, que les innovations et la recherche destinées à accroître la productivité et à économiser les ressources bénéficient d'une attention suffisante, que les échanges peuvent jouer leur rôle dans l'équilibrage de l'offre et de la demande, que l'on aide les agriculteurs, entre autres, à gérer les risques, et que les marchés opèrent avec la plus grande efficacité et la plus grande transparence possible. Le texte intégral du Communiqué des ministres peut être consulté à l'adresse suivante : www.oecd.org/agriculture/ministerielle

Les grands défis pour l'avenir

Nous avons devant nous de nombreux défis. Nous devons continuer de renforcer nos travaux de substance, consolider notre présence à l'échelle mondiale et accroître l'impact de nos analyses et de nos recommandations à l'intention des gouvernements. C'est ainsi que nous augmenterons notre pertinence dans la gouvernance mondiale tout en maintenant notre haut niveau d'exigence.

Nous allons devoir mener à bien cette tâche dans un contexte extrêmement difficile. Dans les années à venir, les pays membres vont être confrontés à une faible croissance, un chômage élevé, des déficits budgétaires massifs et une dette publique sans précédent. Non seulement ces difficultés auront une incidence sur les priorités auxquelles nous devons nous attacher, mais elles risquent aussi d'accentuer nos contraintes budgétaires.

Renforcer nos travaux de substance

Il nous faut préserver, consolider et intensifier les travaux essentiels de l'Organisation en fournissant aux pays membres des conseils de haute qualité, fondés sur des données factuelles, pour les aider à faire face aux problèmes auxquels ils sont collectivement confrontés. Nous continuerons donc à réaliser des études, à analyser les perspectives et à procéder à des examens par les pairs dans de nombreux domaines essentiels de l'action des pouvoirs publics, comme la politique sociale, l'environnement, l'investissement, la gouvernance, l'agriculture, l'innovation, l'enseignement, la fiscalité, etc. Nos efforts pour assurer une politique commerciale libérale et l'ouverture à l'investissement ainsi qu'une concurrence loyale sont particulièrement pertinents pour contrer les appels de plus en plus nombreux au protectionnisme. Ces activités traditionnelles représentent une grande partie de la valeur ajoutée et de la contribution unique de l'OCDE.

Il y a aussi des domaines très importants dans lesquels nos activités devront être renforcées et développées. L'OCDE doit aider les pays membres à faire face aux conséquences de la crise financière, économique et sociale en termes d'emploi, de problèmes humains et de migrations, ainsi qu'à rétablir la viabilité de leurs finances publiques en passant d'une reprise tirée par des mesures de relance à une croissance autonome. Les pays vont devoir adopter et faire accepter des stratégies à moyen terme crédibles associant des mesures d'assainissement budgétaire et des réformes structurelles de nature à stimuler la croissance. Compte tenu

de la rigueur des contraintes budgétaires, il sera nécessaire de choisir avec le plus grand soin les éventuelles réductions de dépenses et augmentations d'impôts, afin de préserver les dépenses qui sont favorables à la croissance et d'adopter des mesures fiscales qui ne nuisent pas à celle-ci. Comme l'a montré l'OCDE, les réformes structurelles soutiennent la croissance de plusieurs manières. Cependant, leurs effets peuvent tarder à se faire sentir. Il est donc absolument nécessaire de concevoir et mettre en œuvre une action s'inscrivant dans une optique à moyen terme. Ces défis nécessitent aussi pérennité, leadership et courage politique. Dans ce moment crucial, l'OCDE doit être prête à soutenir les pays qui souhaitent engager des réformes.

Les gouvernements doivent s'efforcer de devenir plus efficaces dans l'offre de services publics. C'est un aspect sur lequel l'OCDE devra axer ses efforts dans les années à venir. Ce faisant, nous aiderons nos pays membres à faire face aux inégalités croissantes liées à la crise et à protéger les plus vulnérables. Faciliter la réforme des administrations publiques, améliorer les moyens de lutter contre le chômage et les inégalités sociales, adapter les systèmes de santé et de pensions pour faire face aux conséquences du vieillissement et améliorer l'efficacité de la dépense sont des thèmes qui continueront de figurer en tête des préoccupations des responsables gouvernementaux. Nos activités doivent refléter ces besoins. Il faut donc intégrer des travaux sur l'amélioration de la réglementation, la transparence, la gouvernance, la concurrence, sur le capital humain (éducation, santé, services sociaux, travail, genre), ainsi que sur la démographie (migrations, pensions, vieillissement).

Les entreprises devront améliorer leur comportement afin de rétablir la confiance sur les marchés. Nos travaux de mise à jour des Principes directeurs à l'intention des entreprises multinationales sont donc très importants, tout comme nos nouveaux examens par les pairs dans le domaine du gouvernement d'entreprise. Les pays bénéficiant de l'engagement renforcé devraient s'impliquer activement dans ces deux activités.

Il demeurera essentiel d'approfondir nos travaux sur les nouvelles sources de croissance, concernant principalement l'innovation et la croissance verte. Notre capacité d'innover améliorera nos perspectives en matière d'augmentation de la croissance et de la productivité tout en nous aidant à traiter toutes les « raretés » dont on se préoccupe de plus en plus – raretés en matière d'alimentation, d'énergie, d'eau, de terre et d'environnement. La mise en œuvre de la *Stratégie de l'OCDE pour l'innovation* sera d'une importance déterminante dans ce contexte.

Très probablement, l'OCDE continuera d'être sollicitée pour aider à faire face aux enjeux mondiaux, notamment en liaison avec le programme du G20. Cela peut impliquer des objectifs communs en matière de politique de développement, ce qui recouvre les questions de capacité et de gouvernance, l'importance de l'ouverture et de la transparence des régimes d'investissement et les options possibles face au changement climatique et autres défis environnementaux, dans les pays en développement et dans les pays émergents.



György Gordon Bajnai, Premier ministre de la République de Hongrie, et Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE, au siège de l'OCDE à Paris.

La crise a aussi accéléré le rythme auquel l'architecture de gouvernance mondiale doit être actualisée et renouvelée. Il est essentiel pour notre réussite que nous devenions un acteur « naturel » dans le contexte de cette nouvelle gouvernance mondiale. Mais, pour y parvenir, nous devons recevoir un plus ferme soutien de la part des pays de l'OCDE, pour être sûrs que nos recommandations soient souhaitées, appréciées et adoptées. Pour que l'action des experts de l'OCDE réussisse et ait du sens, ils doivent travailler en étroite coopération avec nos membres. Les travaux techniques menés par nos comités et directions pourront alors produire les résultats désirés.

La réunion ministérielle sur le travail

Lorsque les ministres du travail se sont réunis les 28-29 septembre 2009, le chômage avait déjà atteint un niveau record dans la zone OCDE. Conscients que les mesures prises lors des récessions précédentes n'avaient pas été à la hauteur des attentes en raison d'interventions inappropriées qui avaient souvent retardé le retour à l'emploi des individus licenciés lors de la crise, les ministres étaient déterminés à ne pas reproduire les mêmes erreurs. Nombre de pays avaient déjà mis en place des mesures incitant les entreprises à conserver leurs salariés au cours de la récession et à promouvoir les créations d'emplois une fois la reprise amorcée. Parallèlement, les pouvoirs publics sont confrontés à la difficulté de fournir des filets de sécurité adéquats à un nombre croissant de chômeurs, ainsi que des services performants de retour à l'emploi afin de veiller à ce que les plus exposés au chômage de longue durée ne s'éloignent pas définitivement du marché du travail. Un autre problème consiste à s'assurer que les nouveaux entrants et les jeunes, déjà en position difficile pour trouver un emploi, restent en contact avec le marché du travail, pour éviter d'être stigmatisés par de longues périodes de chômage. Les ministres ont finalement convenu d'encourager l'amélioration des compétences et la formation, pour que les travailleurs acquièrent les compétences nécessaires aux emplois de demain, notamment ceux liés à l'économie du savoir et aux efforts de réduction des émissions de carbone.

Nous savons aussi que les gouvernements souhaitent maximiser les avantages comparatifs de chaque organisation internationale. Dans cet esprit, j'ai proposé la création d'un **Observatoire de la cohérence des politiques** qui rassemblerait les organisations internationales pour améliorer la consultation et l'échange d'informations, de sorte que les responsables publics auraient l'assurance de recevoir les meilleurs avis possibles. Ce à quoi je songe, ce n'est pas une nouvelle institution, pas davantage de bureaucratie. C'est simplement une façon de mieux nous coordonner afin d'analyser les synergies et d'améliorer la coopération entre organisations intergouvernementales pour émettre des messages plus clairs et plus percutants sur certains sujets, particulièrement pertinents. Une sorte de pollinisation croisée des idées dans l'intérêt de nos pays membres.

Renforcer notre présence mondiale

Notre composition, par nos membres, n'est pas universelle. C'est pourquoi, pour conserver notre pertinence, nous devons avoir une approche globale et inclusive dans notre analyse des problématiques et dans nos propositions de solutions.

Nous devons continuer d'étendre notre champ géographique, non seulement au travers de nos initiatives d'adhésion et d'engagement renforcé mais aussi en intensifiant les relations avec d'autres pays, pays d'Afrique, d'Amérique latine, d'Asie du Sud-est, pays MENA et d'Europe. Cela nous permettra de participer à la recherche de solutions aux défis économiques, sociaux et environnementaux auxquels le monde est confronté, et cela fera de nous un partenaire naturel et fiable dans le cadre de la gouvernance globale. La crise économique et financière a accentué la tendance de long terme à un vaste rééquilibrage au profit des grandes économies émergentes. Cela signifie des défis d'ajustement pour les pays de l'OCDE. Bien que les appels en faveur du

protectionnisme se multiplient, l'OCDE doit continuer d'insister sur la nécessité d'ouvrir les marchés en se fondant sur la bonne gouvernance et d'approfondir le processus de réforme ; et de saisir les opportunités qu'offrent l'innovation et l'économie verte pour aider les pays à s'élever dans la chaîne de valeur au niveau mondial.

Cette évolution ouvre aussi de multiples possibilités. L'intensification des flux d'échanges, d'investissement, de technologies, d'idées et de personnes crée de la richesse et entraîne une diffusion de cette richesse, et cela très rapidement. Et, dans un second temps, cela crée une convergence historique des intérêts de tous les pays, développés et émergents, autour de règles et de normes prévisibles et stables pour soutenir, consolider et régir l'économie mondiale. L'OCDE peut jouer un rôle majeur en éclairant les discussions et en facilitant l'accord sur ces règles et ces normes.

En vérité, si nous voulons que l'OCDE continue d'incarner les meilleures pratiques, nous devons renforcer nos liens avec les principales économies émergentes qui amèneront des idées très intéressantes dans le débat, sans remettre en cause nos valeurs ou diluer nos critères. Il est essentiel de travailler avec ces pays pour trouver des réponses communes aux défis mondiaux. C'est d'autant plus essentiel que nous sommes confrontés à la consolidation d'une nouvelle architecture de gouvernance mondiale, dans laquelle économies développées et émergentes ont un rôle important à jouer. À l'évidence, le succès de ces efforts dépend étroitement de l'engagement et du soutien de nos membres. Il dépend aussi de l'intérêt et de la réaction des pays bénéficiant de l'engagement renforcé à notre offre d'intensifier la coopération.

Beaucoup a été réalisé depuis que l'initiative en faveur de l'engagement renforcé a été lancée, en 2007. Trois ans après, le moment est venu d'accomplir un saut quantique afin d'améliorer la qualité, l'ampleur, la portée et la confiance dans nos relations avec nos partenaires du programme d'engagement renforcé. Nous devons créer ce que le Premier Ministre Gordon Brown a qualifié de « zone de confort » avec les pays bénéficiant de l'engagement renforcé, tant au niveau bilatéral (RCM, Comité exécutif en session spéciale, comités) que dans les instances multilatérales comme le G8, le G20 et les nombreuses réunions spécialisées de haut niveau et ministérielles auxquelles nous participons.

Ce saut quantique ne signifie pas nécessairement une procédure accélérée vers l'adhésion, mais cela signifie, en revanche, que nous devons renforcer considérablement nos activités avec ces pays et leur intégration dans nos analyses. Un saut quantique signifie aussi que l'OCDE doit jouer un rôle beaucoup plus volontariste en soutenant les efforts de ces pays pour consolider leur propre trajectoire de développement. Il faut, par conséquent, élaborer des programmes qui présentent un intérêt commun et intensifier nos efforts de diffusion, nos contacts et notre présence dans les pays bénéficiant de l'engagement renforcé, notamment en ayant des conseillers de l'OCDE dans certaines capitales.

Accroître la pertinence et l'impact

Enfin, selon tous ces axes, j'ai l'intention de redoubler d'efforts pour accroître notre impact. La raison d'être ou, en d'autres termes, la pertinence de l'OCDE dépend en grande partie de la mesure dans laquelle ses analyses, recommandations et normes peuvent influencer sur l'élaboration des politiques publiques, leur mise en œuvre et leurs résultats, dans les pays membres et chez les pays partenaires. Par conséquent, l'objectif ultime de l'OCDE n'est pas seulement de repérer les problèmes, de les mesurer, de les comparer et de proposer des solutions, mais de réfléchir à la façon de faire en sorte que les réformes soient menées à bien et d'évaluer les résultats. La pertinence et la crédibilité de l'Organisation s'en trouveront renforcées. Pour que l'OCDE réussisse dans son action, sa participation doit faire la différence.

Nous devons aborder la question de la communication et de la diffusion de nos travaux ainsi que de notre impact sur le débat public en adoptant une vision stratégique, pour tirer le meilleur parti possible de nos activités, y compris en concevant et en déployant de nouveaux produits. À cette fin, nous devons élaborer une « feuille de route pour la visibilité et la communication avec l'extérieur », en se basant sur les réflexions que l'Organisation et le Conseil consacrent actuellement à ce sujet. Nous devons aussi poursuivre nos efforts afin de traduire et diffuser nos rapports plus systématiquement dans d'autres langues. Si notre objectif est

de gagner en visibilité et en influence, les travaux intéressant spécifiquement un pays devraient être traduits dans la langue de ce pays, en ayant soin de partager les coûts afférents.

Autres priorités de substance à renforcer à l'avenir

Alors que nous consolidons nos réalisations et que nous affrontons de nouveaux défis stratégiques, j'aimerais insister sur six domaines spécifiques qui revêtent un caractère accru de priorité, dans lesquels nous jouissons d'un avantage comparatif et où notre expertise pourrait contribuer aux efforts mondiaux : **le développement, la croissance verte, les compétences, la parité, la mesure du progrès et la lutte contre la corruption.**

Nos travaux actuels couvrent d'ores et déjà la majeure partie de ces questions, voire toutes, mais ils appellent tous une approche plus « holistique » et intégrée, et donc une amélioration de la coopération horizontale entre directions au sein de l'Organisation. Un nombre croissant d'enjeux pour les politiques publiques ont un caractère pluridisciplinaire. Nous devons donc améliorer sensiblement notre capacité de mener des projets horizontaux, ce qui représente une étape décisive vers une plus grande cohérence. Cela a des implications en termes de management, de budget et de gouvernance. Nous devons tirer les enseignements des expériences réussies comme la Réponse stratégique à la crise, la Stratégie pour l'emploi et la Stratégie pour l'innovation.

Développement : changer de perspective, de paradigme et de stratégie

Beaucoup des objectifs de Gleneagles et des Objectifs du Millénaire pour le Développement semblent hors de portée. La crise financière et économique mondiale a à tout le moins interrompu les progrès antérieurs et, plus vraisemblablement, nous aura fait perdre du terrain. C'est pourquoi il y a lieu de donner **un nouvel élan et une impulsion renouvelée** à nos travaux sur le développement.

Le développement a toujours fait partie intégrante de la mission d'ensemble de l'OCDE de construire une économie mondiale plus forte, plus saine et plus juste. Le développement est lié à notre identité, à nos racines, et même à notre nom. Le 50^e anniversaire offre une occasion opportune de donner un nouvel élan à cette dimension de notre travail. L'OCDE a une riche expérience à partager et elle a instauré des mécanismes qui, d'une part, aident les pays à apprendre au contact les uns des autres et, d'autre part, renforcent la coopération pour le développement.

Notre culture de partage des expériences pourrait être mise à profit pour soutenir un programme plus vaste en faveur du développement, qui impliquerait l'intégration d'aspects tels que les échanges, l'investissement, le développement durable du point de vue de l'environnement, la bonne gouvernance, le progrès social, la fiscalité,



Réunion de l'OCDE au niveau ministériel sur l'emploi et le travail, 29 septembre 2009.

les inégalités entre les sexes et l'éducation. Un tel programme pourrait aussi inclure des instruments destinés à nous permettre de mieux travailler en interaction avec les pays émergents et les pays en développement, notamment en intégrant leurs perspectives dans nos travaux.

Nous travaillerons selon cette nouvelle stratégie tout en continuant d'être l'institution de référence pour l'aide au développement, le suivi des engagements et l'efficacité de l'aide. Au delà de la mesure des ressources, il nous faut axer nos efforts sur la mesure de l'impact, des extrants et des résultats des initiatives de coopération pour le développement. Nous continuerons aussi de nous focaliser sur les défis auxquels sont confrontés les pays qui ont les plus bas revenus et ceux dans lesquels la gouvernance est fragile.

Croissance verte, emplois verts et contribution de l'OCDE à la thématique du changement climatique

La Stratégie de l'OCDE pour une croissance verte restera une priorité jusqu'à sa présentation programmée pour la RCM 2011, et probablement au-delà, dans la mesure où elle peut indiquer les axes de travail futurs. Dans le cadre de la Stratégie, sans doute voudrions-nous mettre l'accent sur la levée des obstacles à une croissance verte (avec notamment l'élimination des subventions dommageables pour l'environnement et le réexamen de la structure des régimes fiscaux, des interventions réglementaires inefficaces et des obstacles aux échanges), ainsi que sur la mise en œuvre de nouvelles politiques et de nouveaux cadres réglementaires pour favoriser l'abandon des modes de consommation et de production inefficients et polluants.

En ce qui concerne les emplois verts, nous devons élaborer des recommandations à l'intention des gouvernements pour conjuguer le soutien financier aux chômeurs avec des formations spécifiques et des services de retour à l'emploi destinés à faciliter leur transition vers les emplois verts. Nous devrions aussi proposer des façons de maximiser les effets globaux sur l'emploi des recettes générées par les taxes carbone et les systèmes d'échange de droits d'émission.



Arnold Schwarzenegger, Gouverneur de Californie ; Edward Yau, Ministre de l'environnement, Hong Kong ; Sir Richard Branson, Président du Groupe Virgin ; et Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE, réunis lors du Sommet des maires sur les villes et le changement climatique à Copenhague.

L'OCDE est bien placée pour élaborer des recommandations destinées à faciliter l'investissement international dans les biens et services faiblement émetteurs de carbone et dans les technologies et infrastructures propres tout en évitant que les politiques vertes ne soient utilisées à des fins protectionnistes. Parallèlement, nous continuerons de contribuer aux négociations sur le changement climatique, en s'intéressant en particulier aux questions de financement et d'adaptation, tout en intensifiant nos travaux pour le G20 sur les subventions aux combustibles fossiles.

Les compétences et les connaissances, catalyseurs d'une nouvelle économie

La chaîne de valeur se mondialise et évolue rapidement : on met désormais davantage l'accent sur les connaissances comme vecteur de valeur et de compétitivité. Des compétences et qualifications nouvelles seront nécessaires, qui généreront de vives pressions à l'ajustement sur les marchés du travail. Nous observons déjà un changement d'inflexion important : on est passé de l'« emploi à vie » à l'« employabilité à vie ». Dans cet esprit, la « formation tout au long de la vie » sera l'une des clefs de la réussite des économies à l'avenir. Cela aura de grandes conséquences non seulement pour nos systèmes éducatifs et de formation professionnelle mais aussi dans d'autres domaines de l'action publique.

Il importe que nous soyons mieux prêts à l'OCDE à conseiller les pays sur le rôle des compétences et des qualifications dans le processus d'ajustement structurel au lendemain de la crise, sur l'adaptabilité du marché du travail, la compétitivité globale, les politiques en faveur de l'entrepreneuriat et de l'innovation, et la création d'emplois verts. Un tel projet horizontal s'appuierait tout naturellement sur nos stratégies pour l'innovation, l'emploi et une croissance verte.

À partir du mandat défini lors de notre Ministérielle de l'emploi, la Stratégie de l'OCDE sur les compétences mobilisera et développera la compréhension de tout le processus à l'échelon national, depuis l'acquisition et le développement des compétences jusqu'à leur utilisation sur le marché du travail et au sein de la société de façon plus générale. C'est fondamental pour tous les acteurs concernés – individus (travailleurs, étudiants et parents), employeurs, établissements d'enseignement et organismes publics.

Une Stratégie de l'OCDE sur les compétences s'articulerait autour de quatre piliers :

- aider les pouvoirs publics à identifier et évaluer les compétences essentielles et les facteurs qui déterminent l'évolution de la demande de compétences ;
- améliorer l'adéquation entre l'offre et la demande de compétences ;
- veiller à un développement efficace, équitable, efficient et durable des compétences ;
- bâtir des coalitions regroupant les pouvoirs publics, les entreprises et les investisseurs sociaux, et trouver des modalités durables de partage des coûts, pour déterminer qui paie quoi, quand, où et combien.

Inégalités entre les sexes : accès des femmes au pouvoir économique dans la future économie mondiale

La crise a fait apparaître plus clairement encore que le fait de ne pas valoriser pleinement le potentiel des femmes a un coût économique et social très lourd. On ne pourra plus se permettre à l'avenir de gaspiller le potentiel que représentent les femmes et leur capacité de contribuer à la croissance et au progrès économique.

En permettant aux femmes de participer pleinement au marché du travail et de contribuer au développement économique, on favorisera la prospérité et la stabilité, on réduira la pauvreté des enfants, on contribuera à détendre les pressions liées au vieillissement de la population et on accroîtra la productivité.

Dans la plupart des régions du monde aujourd'hui, les femmes ne peuvent pas réaliser pleinement leur potentiel économique. Des mesures destinées à corriger cette situation iraient dans le sens autant de l'efficience

économique que de l'équité. Réaliser l'égalité entre hommes et femmes demeure, toutefois, un véritable défi. Les causes des inégalités entre les sexes sont multiples – culturelles, juridiques et économiques.

J'ai donc l'intention de proposer une initiative à l'échelle de l'OCDE sur le rôle des femmes dans l'économie. Il s'agirait d'identifier les principaux obstacles à la parité dans la plupart des pays de l'OCDE et dans d'autres régions du monde. Ce projet évaluera les mesures prises pour lever ces obstacles. Il identifiera les meilleures pratiques et proposera un ensemble de mesures que les pays pourraient adopter pour réduire l'écart entre hommes et femmes, notamment sur le plan de l'éducation, de l'emploi et de l'entrepreneuriat. Il bénéficierait de la nature de notre Organisation, de sa capacité à réaliser des comparaisons entre pays et à élaborer des conseils d'action basés sur l'apprentissage mutuel et la pression des pairs. Cela pourrait être une contribution massive au monde de demain, bien au-delà de nos préoccupations d'aujourd'hui liées à la crise.

Mesurer le bien-être et le progrès des sociétés

Depuis plusieurs années, on constate un écart croissant entre les messages véhiculés par les statistiques macroéconomiques, telles que le PIB, et la perception que les populations ont de leur propre situation économique. Cet écart se manifeste depuis un certain temps déjà, mais a été amplifié par les crises financière et économique. Ce sentiment est préjudiciable non seulement à la crédibilité des statistiques officielles et des politiques publiques, mais aussi au fonctionnement même de la démocratie.

Les travaux réalisés depuis plus de six ans par l'OCDE dans le cadre du Projet mondial sur la mesure du progrès des sociétés, le rapport de la Commission sur la mesure de la performance économique et du progrès social, instituée par le Président Sarkozy, la recommandation de l'UE intitulée « Le PIB et au-delà : mesurer le progrès dans un monde en mutation » parmi d'autres analyses, indiquent la nécessité d'un large éventail de mesures, en complément des données économiques courantes, pour mieux comprendre les divers aspects du bien-être des populations. Nous devons mieux prendre en compte la perspective des individus et des ménages afin de mesurer plus finement la qualité de vie. Des indicateurs de durabilité sont également nécessaires pour déterminer si le bien-être et le progrès peuvent s'inscrire dans la durée.



La Chancelière allemande Angela Merkel et le Secrétaire général de l'OCDE Angel Gurría lors de la présentation de l'examen de l'OCDE sur l'amélioration de la réglementation à Berlin (Allemagne), en avril 2010.

À partir des indicateurs existants, l'OCDE est bien placée pour jouer un rôle moteur dans la mise en œuvre de ce nouveau programme de mesure et son articulation avec l'action publique. Par décision du Président Sarkozy lui-même, le suivi des travaux de la Commission se fera sous l'égide de l'OCDE, ce qui constitue une reconnaissance de notre rôle dans cette réflexion. Un certain nombre de nos membres estiment que ce projet est crucial pour leur stratégie de croissance future. Par conséquent, nous poursuivrons et approfondirons nos travaux dans ce domaine.

Stratégie anticorruption : l'OCDE comme instance de normalisation

Une stratégie anticorruption intégrée permettrait de dégager des synergies entre les divers instruments de l'OCDE, d'améliorer leur cohérence et de renforcer leur suivi. Elle permettrait également d'améliorer la visibilité et de renforcer l'impact des travaux et instruments de l'OCDE dans le domaine de la lutte contre la corruption, comme cela a été le cas de nos travaux sur la fiscalité, notamment en impliquant de hauts responsables des centres de gouvernement.

La lutte contre la corruption exige une démarche d'ensemble. L'OCDE, avec sa convention anticorruption et un grand nombre d'outils et d'organes, devrait renforcer son rôle pour tous les aspects de la corruption, en particulier l'immunité, la prévention et l'élimination.

- Premièrement, en ce qui concerne l'immunité : il faut que les systèmes publics soient étanches à la corruption. Les points forts de l'OCDE se situent dans les domaines de la simplification administrative, de la gestion des finances publiques, de l'administration électronique, de l'intégrité dans la passation des marchés publics, de la gestion de l'aide, des procédures d'autorisation des investissements et des systèmes de fonction publique.
- Deuxièmement, en ce qui concerne la prévention : nos programmes de prévention dans le secteur public et le secteur privé concernent les aspects suivants : transparence, conflits d'intérêts, obligation de rendre compte, audit, surveillance des crédits à l'exportation, fiscalité, lobbying, déclaration de patrimoine, intégrité dans le secteur public, Principes directeurs à l'intention des entreprises multinationales et efficacité de l'aide.
- Troisièmement, en ce qui concerne l'élimination : c'est la Convention contre la corruption d'agents publics étrangers qui fait notre notoriété. Nous avons aussi abordé de nouveaux domaines, avec les Recommandations sur la lutte contre la corruption dans le cadre de la Convention, qui contiennent de nouvelles mesures destinées à renforcer les efforts pour prévenir et détecter la corruption transnationale, et mener les enquêtes nécessaires, notamment des dispositions relatives à la lutte contre la pratique des petits paiements de facilitation, à la protection des personnes signalant des faits de corruption et à l'amélioration de la communication entre les agents publics et les autorités chargées de l'application des lois.



Visite de M. François Fillon pour clôturer la conférence sur la nucléaire dans les locaux de l'OCDE, le 9 mars 2010.

Pour que nos travaux soient plus visibles et plus efficaces, je propose de mieux articuler et structurer les travaux que nous menons déjà dans le cadre d'un projet horizontal auquel participeraient les différentes directions et les hauts responsables des centres de gouvernement. Une telle stratégie viserait à établir un cadre d'action pour la lutte contre la corruption dans la lignée du cadre d'action pour l'investissement.

Ce projet appuierait l'initiative de la Présidence italienne de la RCM de cette année concernant la probité, la transparence et l'intégrité et également l'initiative anticorruption plus récente inspirée par les États-Unis dans le contexte du G20.

Si les ministres reconnaissent l'intérêt de ces projets horizontaux, ils seront débattus au sein des comités concernés et dans le cadre du programme de travail et budget. Donner à ces questions une priorité accrue pourrait impliquer de rétrograder d'autres questions, en fonction des répercussions budgétaires.

50^e anniversaire : consécration des meilleures pratiques

Enfin, la célébration de notre 50^e anniversaire constituera un pan majeur de nos activités, l'an prochain. Ce sera assurément l'occasion de faire connaître et de présenter nos réalisations et nos apports à une meilleure économie mondiale durant le dernier demi-siècle. Et surtout, c'est une occasion en or de réfléchir sur nos travaux en cours et les défis futurs, et de positionner l'OCDE en tant que club des pratiques optimales en vue de réaliser une économie plus forte, plus saine et plus juste.

L'anniversaire intervient à un moment où l'on prend de plus en plus conscience de la nécessité de renforcer et d'approfondir la coopération internationale. Nous fondant sur les principes exposés plus haut consistant à étendre notre champ géographique, à intensifier nos travaux de substance sur les défis émergents et à nous concentrer sur notre pertinence et notre impact, nous devons maximiser l'opportunité que représente le 50^e anniversaire et nous saisir de cette occasion pour faire connaître notre valeur ajoutée. Notre célébration doit aussi cibler la reconfiguration en cours de la gouvernance mondiale, en montrant bien comment notre expertise pluridisciplinaire, notre processus d'apprentissage mutuel et notre expérience dans l'identification des meilleures pratiques peuvent aider à adopter des approches cohérentes et intégrées face aux enjeux mondiaux les plus urgents.

Une approche stratégique de la célébration de notre 50^e anniversaire, de décembre 2010 à septembre 2011, impliquera toute une série d'événements et de débats sur le fond, au siège de l'OCDE et à l'extérieur. Des événements spécifiques dans les pays membres de l'OCDE, à l'occasion notamment du lancement de certaines de nos publications phare, pourront nous rapprocher des citoyens dans ces pays, surtout à un moment où il s'agit de définir et de mettre en œuvre des réformes.

Ces actions nous permettront d'ancrer la célébration du 50^e anniversaire dans une discussion de fond sur le rôle présent et futur de l'Organisation. La RCM 2011 marquera assurément un jalon important dans la commémoration, d'autant qu'elle coïncide avec la présidence française du G20. Nous préparons aussi une publication spéciale anniversaire qui retracera les travaux de l'OCDE et montrera la contribution de l'Organisation à l'amélioration du fonctionnement de l'économie mondiale.

Cinquante années d'OCDE, ce sera l'occasion de célébrer le passé, de réfléchir sur le présent et de se focaliser sur l'avenir, sur la base d'une étroite coopération, du soutien et de l'engagement des pays membres de l'OCDE et d'un nombre croissant de pays non membres, y compris nos partenaires de l'engagement renforcé. Ce sera aussi l'occasion d'aller plus loin dans le sens de relations plus étroites et plus fonctionnelles entre le Secrétariat, le Conseil et les Comités, car nous coordonnerons notre action pour faire de ces célébrations un succès. Ensemble, nous devons mettre à profit cet événement exceptionnel pour définir le rôle que nous entendons jouer au cours des cinquante années à venir et au-delà. ■



Mondialisation croissante de l'OCDE

Le Chili est devenu le 31^{ème} membre de l'OCDE – son premier en Amérique du Sud – le 7 mai 2010 en déposant l'instrument de son adhésion à la Convention relative à l'OCDE auprès du gouvernement français. Le processus d'adhésion est devenu un catalyste de réformes majeur pour le Chili. Le gouvernement chilien a réagi rapidement aux recommandations de l'OCDE et y a apporté des réponses promptes et décisives.

L'accueil du Chili comme membre de l'OCDE marque la reconnaissance internationale de près de deux décennies de réformes démocratiques et de politiques économiques saines. Pour l'OCDE, l'adhésion du Chili constitue une étape importante dans la mission de l'Organisation qui est de bâtir une économie mondiale plus forte, plus saine et plus juste.

« La voie suivie par le Chili et l'expérience qu'il a acquise enrichiront le point de vue de l'OCDE sur les principaux problèmes qui se posent aux décideurs » a déclaré le Secrétaire général Angel Gurría lors de la cérémonie de signature à Santiago, ajoutant que « Le Chili s'est lancé dans un long processus de réforme de son économie. [...] Cette expérience sera un atout pour l'OCDE dans la recherche de solutions à des problèmes communs comme l'inégalité ou la couverture et la viabilité des systèmes de retraite ».

Maintenant que le Chili et le Mexique sont tous les deux membres de l'Organisation, et grâce à la coopération de plus en plus étroite avec le Brésil, l'OCDE a considérablement renforcé ses liens avec l'Amérique latine.



La Présidente du Chili, Michelle Bachelet, avec, à sa gauche, Andrés Velasco, ministre des Finances du Chili, et à sa droite, le Secrétaire général de l'OCDE, Angel Gurría, au Palais de La Moneda, à Santiago du Chili.

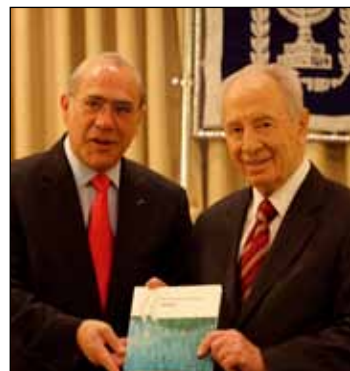
Signature d'un document bilatéral entre l'OCDE et la Russie. M^{me} Elvira Nabiullina, ministre du Développement économique de la Fédération de Russie, présente le « Mémoire initial sur la position de la Fédération de Russie à l'égard des actes de l'OCDE » à Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE, le 25 juin 2009 au siège de l'Organisation.



Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE, rencontre Borut Pahor, Premier ministre slovène, à Ljubljana, en Slovénie, le 30 juin 2009.

Le 16 mai 2007, le Conseil au niveau ministériel avait décidé d'ouvrir des discussions avec le Chili, (mais aussi avec l'Estonie, la Fédération de Russie, Israël et la Slovénie) et invité le Secrétaire général à définir les modalités, les conditions et la procédure devant permettre à chacun de ces pays d'adhérer à l'OCDE, pour examen ultérieur et adoption par le Conseil.

Les pourparlers avec l'Estonie, Israël et la Slovénie ayant suffisamment avancé au cours du premier semestre 2010, il semblait réaliste qu'une décision du Conseil sur l'envoi d'une invitation à ces trois pays puisse être prise mi-mai. Les pourparlers avec la Russie sont encore en cours : l'enjeu est trop important pour une décision hâtive. La Russie est en train de « moderniser » son économie, et les négociations d'adhésion avec l'OCDE aideront le gouvernement à faire en sorte que ces réformes soient conformes aux normes et aux pratiques de l'OCDE. Le processus d'adhésion de l'OCDE a permis à tous les pays candidats de réaliser de vrais changements politiques et de vraies réformes. Une fois que ces pays deviennent membres, le processus de transformation continue. ■



Rencontre bilatérale entre Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE, et Shimon Peres, Président de l'État d'Israël.

Réunion 2009 du Conseil de l'OCDE au niveau des Ministres

Réunion du Conseil ministériel 2009

La réunion du Conseil ministériel 2009 a eu lieu au Centre de conférences de l'OCDE le 24 et 25 juin. Les ministres des 30 pays membres de l'OCDE, ainsi que ceux des pays candidats à l'accession (Chili, Estonie, Israël, la Fédération de Russie et la Slovénie) et des pays de l'Engagement renforcé (Afrique du Sud, Brésil, Inde, Indonésie et République populaire de Chine) y ont participé et ont formulé les conclusions suivantes.

Conclusions de la réunion

À l'occasion de la Réunion 2009 du Conseil de l'OCDE au niveau des Ministres (RCM), sous la présidence du Premier ministre de la Corée, M. Han Seung-soo, nous, Ministres, nous sommes réunis à l'heure où sévit la pire crise économique, financière et sociale qui soit intervenue depuis la Grande Dépression et qui affecte les économies partout dans le monde. Nous sommes convenus de faire tout ce qui est nécessaire pour surmonter cette crise et, au-delà, pour bâtir une économie mondiale plus forte, plus saine et plus juste.

La participation à la RCM des cinq pays sur la voie de l'adhésion (Chili, Estonie, Fédération de Russie, Israël, et Slovénie) ainsi que des cinq pays du processus d'Engagement renforcé (Afrique du Sud, Brésil, Inde, Indonésie et République populaire de Chine) est hautement appréciée et significative.

Nous saluons les efforts que déploie l'OCDE, depuis le lancement de sa Réponse stratégique à la crise financière et économique en 2008, pour formuler les analyses et recommandations sur les problèmes macroéconomiques et structurels qui nous aideront à assurer une reprise viable et vigoureuse.



Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE, et Han Seung-soo, Premier ministre coréen, arrivent à la Réunion ministérielle annuelle de l'OCDE le 24 juin 2009.

La voie de la reprise

Des années de croissance mondiale déséquilibrée et de défaillances majeures du secteur financier, de la réglementation et du contrôle ont été des causes fondamentales de la crise. Pour préserver les avantages d'une économie mondiale ouverte et reposant sur les principes du marché, nous exprimons notre détermination à mettre en œuvre des réformes de nature à améliorer l'efficacité de la réglementation et à aider à prévenir de nouvelles crises financières. Les gouvernements nationaux et les organes internationaux prennent déjà des initiatives résolues à cet effet.

Même si de nombreux défis persistent et si l'activité économique continue de se contracter, nous nous félicitons des premiers signes de stabilisation observés dans un certain nombre de pays. Nous sommes convaincus que les réactions des pouvoirs publics à ce jour dans l'ensemble de nos pays auront des effets positifs sur la croissance et la confiance. Nous avons la volonté de poursuivre nos initiatives collectives de soutien pour assurer une reprise équilibrée et durable.



Hirofumi Nakasone, Ministre des affaires étrangères du Japon, et Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE.

Les plans de relance devraient servir les populations en traitant les dimensions sociales et humaines de la crise, en soutenant les plus vulnérables, y compris par des mesures actives du marché du travail, le développement des compétences, des dispositifs de soutien des revenus, des filets de protection sociale efficaces, les retraites, l'éducation et des projets de formation renforcés. Nous entendons en particulier parer au risque de voir les suppressions d'emplois aboutir à un accroissement du chômage de longue durée et nous nous attacherons aux besoins des jeunes et des travailleurs âgés. L'expérience nous a appris que les mesures qui réduisent l'offre de main-d'œuvre sont contre-productives et nous privilégierons donc les initiatives qui accroissent cette offre sur le long terme. Nous attendons de nouvelles études de l'OCDE sur les marchés du travail et la politique sociale, y compris l'application concrète de la Stratégie réévaluée pour l'emploi de l'OCDE, dans la perspective de la réunion des Ministres du travail et de l'emploi des pays de l'OCDE en septembre. Dans ce contexte, nous prenons note de l'approbation récente du Pacte mondial pour l'emploi de l'OIT.

Nous avons pris de nombreuses mesures d'urgence, financières, monétaires ou budgétaires, en vue de rétablir la confiance sur les marchés et d'atténuer l'impact de la crise sur l'activité et l'emploi. Nous réaffirmons que ces mesures doivent être appliquées rapidement et efficacement et être conformes aux objectifs généraux d'augmentation du potentiel de croissance de long terme et d'amélioration du bien-être de nos concitoyens. Nous avons examiné la nécessité d'élaborer, avec le concours de l'OCDE dans ses domaines de compétence, des stratégies appropriées permettant de démanteler, dès que la reprise sera installée, les mesures exceptionnelles prises en réponse à la crise, de façon que l'économie mondiale passe d'une phase de reprise orchestrée par les pouvoirs publics à une croissance autonome et qu'elle devienne ainsi plus forte, plus saine et plus juste. Ces stratégies de sortie pourront varier d'un pays à l'autre.

Nous sommes conscients que les mesures nécessaires pour remédier à la crise vont alourdir sensiblement le poids de la dette publique dans nombre de nos pays. De même que nous avons rapidement adapté notre politique budgétaire à la crise, nous devons la ramener sur un chemin viable une fois que nos économies seront suffisamment fortes.

Nous reconnaissons que la mise en œuvre rapide des réformes structurelles qui accroissent la flexibilité et la productivité de nos économies, sur les marchés du travail et des produits, par exemple, seront essentielles

pour remédier à la détérioration de nos budgets publics et au recul du niveau de vie provoqués par la crise. Nous accueillons positivement les analyses en cours et les conseils de l'OCDE sur les liens entre réformes structurelles et croissance en s'appuyant sur les leçons tirées de la crise actuelle et des crises précédentes. Nous attendons en outre les résultats de la Stratégie pour l'innovation de l'OCDE, car elle constituera une source importante d'orientations visant à stimuler la productivité, la compétitivité et la croissance et à tirer parti de l'innovation afin de faire face aux grands enjeux mondiaux.

La prospérité et la stabilité mondiales ne peuvent être obtenues qu'en rendant l'économie mondiale plus forte et plus équitable sur le plan des opportunités, de sorte que les économies en développement deviennent plus résilientes et moins vulnérables aux ralentissements de l'activité économique et qu'elles puissent atteindre à terme les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD). Il est vital que nous soutenions les mesures visant à atténuer les répercussions de la récession actuelle sur les pauvres et les personnes vulnérables dans le monde et que nous redoublions d'efforts afin que les pays en développement puissent profiter de la reprise de l'activité économique mondiale lorsqu'elle se produira. Nous réaffirmons nos promesses et nos engagements concernant le volume et l'efficacité de l'aide, la cohérence des politiques au service du développement et le financement du développement. Dans ce contexte, nous nous félicitons du Plan d'action approuvé par la réunion à haut niveau du Comité d'aide au développement (CAD). Nous encourageons l'OCDE à poursuivre ses travaux avec les économies en développement.



Ron Kirk, Représentant américain pour les négociations commerciales, lors d'une conférence de presse.

Croissance verte

Nous nous engageons à veiller à ce que la reprise économique et la croissance économique futures soient compatibles avec un développement durable. Nous sommes convaincus que la crise actuelle peut servir de catalyseur à des réformes indispensables qui aboutiront à des avancées aussi bien pour l'environnement que pour l'emploi et l'économie. C'est dans cet esprit que les pays de l'OCDE, ainsi que le Chili, l'Estonie, Israël et la Slovaquie ont adopté la Déclaration sur la croissance verte. Cette Déclaration salue les contributions analytiques de l'OCDE à la conclusion d'un accord ambitieux, efficace, efficient et équitable lors de la conférence des Nations Unies sur les changements climatiques qui se déroulera à Copenhague à la fin de cette année, conformément au principe de la responsabilité commune mais différenciée et des capacités respectives. Elle salue en outre les travaux de l'OCDE sur l'interface entre la croissance économique de long terme et l'environnement ainsi que sur l'analyse de l'économie du changement climatique et les autres défis environnementaux.

Préserver l'ouverture des marchés (l'Argentine et Hong Kong, Chine, ont approuvé les conclusions énoncées dans cette section)

Nous résisterons au protectionnisme. La liberté des flux d'échanges et d'investissement est essentielle si l'on veut assurer un retour à une croissance économique viable et l'augmentation du niveau de vie de tous, en particulier des pays en développement. Nous sommes attachés à l'ouverture, au statu quo, au démantèlement

et à la non-discrimination afin de promouvoir et de faciliter le commerce et l'investissement dans le monde, conformément aux engagements pris lors du Sommet de Londres du avril 2009. Les mesures d'aide aux secteurs d'activité doivent être transparentes, temporaires et conformes aux règles de l'OMC et minimiser les distorsions des échanges et de l'investissement. Nous nous félicitons que l'OCDE continue de produire des analyses pertinentes et d'identifier les approches stratégiques les plus efficaces et provoquant le moins de distorsions possible des échanges et de l'investissement ; nous appelons aussi instamment l'OCDE, en coopération avec l'OMC, à continuer de promouvoir une aide efficace pour le commerce au profit des pays en développement.

Compte tenu des progrès déjà réalisés, nous pensons qu'il est urgent de conclure un accord ambitieux, équilibré et complet dans le cadre des négociations liées au Programme de Doha pour le développement. Afin de soutenir les échanges, nous veillerons à ce que des crédits à l'exportation, en particulier pour les marchés émergents et les pays en développement, soient disponibles. Nous nous félicitons du rôle que jouera l'OCDE vis-à-vis des engagements en matière de crédit à l'exportation souscrits lors du Sommet de Londres du 2 avril 2009, tels qu'ils figurent dans la Déclaration sur la crise financière mondiale et les crédits à l'exportation.

Tous les partenaires associés au « Projet sur la liberté d'investissement » partagent les principes et les valeurs qui président aux politiques d'investissement. Nous veillerons à ce que les mesures d'urgence prises pour surmonter la crise respectent nos engagements internationaux en faveur de l'ouverture, de la non-discrimination et du statu quo et soient compatibles avec notre volonté générale d'encourager la liberté des flux d'investissements internationaux. Nous accueillons avec satisfaction les rapports sur les mesures en matière d'investissement établis par l'OCDE – en coopération avec l'OMC, la CNUCED et le FMI – et le suivi, dans le cadre du Projet sur la liberté d'investissement, du respect de nos engagements internationaux. Nous nous félicitons de la poursuite des consultations visant à promouvoir une convergence de vues sur les problèmes d'intérêt commun relevant de la sphère de l'investissement international.



Arrivée à l'OCDE de Jean-Louis Borloo, Ministre d'État français, Ministre de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer.

Probité, intégrité et transparence

Nous considérons que la réaffirmation de notre engagement en faveur d'une conduite responsable des entreprises contribuera à rétablir la confiance dans les marchés. Nous sommes fermement attachés aux principes de probité, d'intégrité et de transparence. C'est pourquoi nous convenons de la nécessité d'élaborer un ensemble de normes et de processus communs concernant la conduite des entreprises et des établissements financiers de dimension internationale. À cet égard, nous saluons le travail effectué par l'OCDE en lien avec le Cadre de Lecce et l'établissement d'une Charte mondiale pour une activité économique durable. Nous appelons l'OCDE à intensifier ses travaux sur le gouvernement d'entreprise et la culture financière. Nous continuerons d'œuvrer en faveur de la responsabilité sociale des entreprises et nous accueillons positivement la poursuite des consultations sur la mise à jour des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales en vue d'accroître leur pertinence et de clarifier les responsabilités du secteur privé.

Notre combat contre les pots-de-vin et la corruption continue d'être l'une de nos grandes priorités et de nos responsabilités communes. Nous sommes favorables à une action vigoureuse de lutte contre la corruption dans les transactions commerciales internationales, y compris au moyen de lois pénales contre la corruption d'agents publics étrangers, conformément à la Convention anticorruption de l'OCDE ou à la Convention des Nations Unies contre la corruption. Nous veillerons attentivement à ce que les enquêtes et les poursuites dans les affaires de corruption d'agents publics étrangers ne soient pas influencées par des considérations d'intérêt économique national, les effets possibles sur les relations avec un autre État ou l'identité des personnes physiques ou morales en cause.

Nous nous félicitons de l'adoption quasi universelle des principes de transparence et d'échange effectif de renseignements fiscaux élaborés par l'OCDE. Nous appelons de nos vœux un renforcement du Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements, y compris l'élargissement de sa composition. Nous soutenons la mise en place d'un processus robuste et complet d'examen par les pairs au sein du Forum mondial et la mise au point d'une panoplie de mesures défensives en vue d'assurer une application effective à l'échelle mondiale des normes et instruments convenus.

Le rôle de l'OCDE sur la scène internationale

Nous nous félicitons de l'action entreprise par l'OCDE en vue de travailler plus étroitement avec les économies émergentes et en développement, les organisations internationales et d'autres instances internationales. Nous saluons les progrès accomplis en vue de l'adhésion à l'OCDE du Chili, de l'Estonie, d'Israël et de la Slovaquie et de la soumission par la Fédération de Russie de son Mémoire initial. Nous appelons de nos vœux une nouvelle intensification de la coopération de l'OCDE avec l'Afrique du Sud, le Brésil, l'Inde, l'Indonésie et la République populaire de Chine dans le cadre des programmes de l'Engagement renforcé. ■

ACTIVITÉS PRINCIPALES



DIRECTIONS

LES AGENCES DE L'OCDE ET D'AUTRES ENTITÉS SPÉCIALES

LES PARTENAIRES SOCIAUX

Direction de la coopération pour le développement

www.oecd.org/cad



Jon Lomoy

Directeur

Courriel : dac.contact@oecd.org

« Pour éviter que la crise financière n'engendre une crise de la pauvreté, nous nous sommes employés à faire en sorte que la dimension du développement demeure au premier plan des préoccupations politiques et à raffermir la volonté de continuer à relever les niveaux de l'aide publique au développement malgré la récession. »

Les facteurs mondiaux autres que l'aide, comme le changement climatique, le commerce international ou la pauvreté et les conflits, ont un impact considérable sur le développement. Le Comité d'aide au développement (CAD) œuvre pour une communauté mondiale du développement élargie, en veillant à ce que les politiques suivies soient cohérentes et en faisant en sorte que les problèmes mondiaux soient pris en compte dans leur élaboration et leur mise en œuvre. Au cours de l'année passée, le CAD a aidé ses membres à déterminer et à évaluer les effets de la crise financière et économique. Son Plan d'action (mai 2009) et la Déclaration de l'OCDE sur la politique d'aide (novembre 2008) ont contribué à garantir la cohérence de la stratégie générale de réponse à la crise élaborée par l'OCDE. Les rapports annuels sur l'aide multilatérale et la prévisibilité de l'aide ont fourni de nouveaux outils pour évaluer la cohérence, les modalités et le niveau de l'aide internationale.

Le CAD a continué à jouer son rôle de référence en matière de bonnes pratiques internationales concernant le changement climatique et l'engagement des États fragiles en définissant des orientations pour l'intégration du changement climatique dans la coopération pour le développement. Il a également effectué à six enquêtes de suivi des Principes pour l'engagement international dans les États fragiles. Ses travaux sur l'aide pour le commerce ont servi de contribution au deuxième Examen global de l'aide pour le commerce effectué sous la direction de l'OMC, ainsi qu'à la Conférence de 2009 des États parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption, qui s'est tenue au Qatar. En 2009, le CAD a formé le Partenariat mondial pour l'utilisation des systèmes nationaux, conformément au Programme d'action d'Accra adopté en 2008, et créé le Groupe d'étude Chine-CAD avec le Centre international pour la réduction de la pauvreté mis en place en Chine, en vue d'échanger des expériences et d'encourager l'acquisition de connaissances sur la croissance et la lutte contre la pauvreté en Chine et en Afrique.

Le CAD sert de lien entre les gouvernements des pays donateurs et les organisations multilatérales pour aider les pays en développement à lutter contre la pauvreté et à atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement. La Direction de la coopération pour le développement (DCD) assure le secrétariat du CAD, en lui apportant ses compétences techniques et ses moyens pratiques. ■

Activités principales

- Efficacité de l'aide : www.oecd.org/cad/efficacite
- Aide pour le commerce : www.oecd.org/cad/apc
- Statistiques de l'aide : www.oecd.org/cad/stats
- Conflits et fragilité : www.oecd.org/cad/incaf
- Environnement et développement : www.oecd.org/cad/environnement
- Evaluation des programmes de développement : www.oecd.org/cad/evaluation
- Egalité homme-femme et développement : www.oecd.org/cad/genre
- Gouvernance et développement : www.oecd.org/cad/gouvernance
- Examens par les pairs des efforts des membres du Comité d'aide au développement : www.oecd.org/cad/examenspairs
- Réduction de la pauvreté : www.oecd.org/cad/pauvrete
- Statistiques du développement : www.paris21.org
- Aide non-liée : www.oecd.org/cad/deliement

Publications principales

- *Pour une meilleure aide au développement : rapport d'étapes sur la mise en œuvre de la Déclaration de Paris*
- *Aide pour le commerce 2009 : panorama – entretenir l'élan*
- *Examens par les pairs effectués par le CAD : Irlande, Autriche, Suède, Suisse et Italie*
- *Normes de qualité du CAD pour l'évaluation du développement*
- *Coopération pour le développement : rapport 2010*
- *Fragile States Principles Monitoring Survey : Global Report*
- *Adaptation au changement climatique et coopération pour le développement – document d'orientation*
- *La gestion de l'aide : pratiques des pays membres du CAD*
- *Rapport de l'OCDE sur l'aide multilatérale*

Manifestations principales

- Réunion à haut niveau sur l'environnement et le développement, Paris, 28-29 mai 2009
- Manifestation conjointe OCDE-IPRCC sur « Le partage de l'expérience et l'enrichissement des connaissances sur le Partenariat pour le développement en vue de promouvoir la croissance et la réduction de la pauvreté », Pékin, 28-29 octobre 2009.
- Réunion du Consortium de PARIS21 et Déclaration de Dakar, Dakar, 16-18 novembre 2009
- Table ronde sur « La fiscalité et le développement », organisée conjointement par le Comité des affaires fiscales et le Comité d'aide au développement de l'OCDE, Paris, 27 janvier 2010
- Forum mondial sur le développement, Paris, 29 janvier 2010
- Événement de haut niveau sur la coopération Sud-Sud et le renforcement des capacités : contribuer à l'instauration d'une architecture plus efficace en matière de coopération, Bogotá, 24-26 mars 2010

Département des affaires économiques

www.oecd.org/eco



Pier Carlo Padoa
Secrétaire général adjoint et Chef économiste
Courriel : eco.contact@oecd.org

« La crise financière et le changement climatique ont d'énormes répercussions sur l'économie mondiale et confrontent à de nouveaux défis l'analyse et la politique économiques. S'appuyant sur son savoir et son expérience spécifiques, le Département des affaires économiques aide à diffuser les bonnes pratiques et donne de précieux avis sur les politiques économiques et la conception des réformes économiques. »

En 2009, le Département des affaires économiques a surtout axé ses travaux sur le thème suivant : comment les pays membres pourraient surmonter la crise financière et économique mondiale et favoriser la croissance dans les meilleures conditions par des mesures rapides, ciblées et temporaires. Lorsque des signes de reprise se sont manifestés, l'intérêt s'est porté sur les stratégies de sortie, et en particulier sur l'assainissement budgétaire et les options pour remédier à l'impact à long terme de la crise, tout spécialement sur le marché du travail, les finances publiques et la croissance économique. Pour l'avenir, il s'agira encore de formuler des avis sur la façon de parvenir à une reprise mondiale durable et équilibrée.

En 2009, le Département a également renforcé ses travaux concernant les pays non membres et le dialogue avec ces pays sur les politiques à suivre. Les Études économiques par pays ont été élargies aux pays en voie d'adhésion et, pour la première fois, une Étude économique a été publiée pour l'Estonie, pour Israël et pour la Slovénie. L'édition 2010 d'*Objectif croissance* a consacré un chapitre aux pays de l'engagement renforcé. L'édition de 2011 couvrira également ces pays en détail. Le Département a en outre entamé plusieurs travaux dans le cadre de mandats confiés à l'OCDE par le G20.

Le Département des affaires économiques est chargé de la surveillance sur le plan multilatéral, national et structurel des politiques économiques des pays membres de l'OCDE, des pays en voie d'adhésion et ceux de l'engagement renforcé. ■

Activités principales

- Études économiques par pays : www.oecd.org/eco/etudes
- Analyses et avis de politique structurelle pour l'ensemble des pays : www.oecd.org/economie/objectifcroissance
- Perspectives économiques : www.oecd.org/perspectiveseconomiques
- Questions monétaires et financières : www.oecd.org/eco/money
- Finances publiques : www.oecd.org/eco/financespubliques

Publications principales

- *Réformes économiques : Objectif croissance 2010*
- *Perspectives économiques de l'OCDE 2010*
- *Études économiques de l'OCDE* (pays membres et un certain nombre de pays non-membres)
- *Revue économique de l'OCDE*

Manifestations principales

- Lancement des *Perspectives économiques intermédiaires* pour les grandes économies du monde, Paris, 31 mars 2009
- Séminaire : La croissance dans les pays de l'engagement renforcé : performance et viabilité, Paris, 24 septembre 2009
- L'économie politique de la réforme : retraites, emplois et déréglementation dans dix pays de l'OCDE, 5 octobre 2009

Direction de l'éducation

www.oecd.org/edu



Barbara Ischinger
Directeur
Courriel : edu.contact@oecd.org

« L'enseignement est l'antidote ultime à la crise. Sans investissements constants dans le secteur de l'éducation, depuis la maternelle jusqu'au lycée et au-delà, il n'y aura pas de reprise économique durable dans la société du savoir du XXI^e siècle. En concentrant nos efforts sur la promotion du capital humain et social, nous souhaitons aider les pays à mettre en place des politiques éducatives qui préparent l'avenir. »

En 2009, l'OCDE a démontré qu'un renforcement même modeste des compétences des actifs pouvait améliorer le bien-être futur d'une nation. Il ressort notamment du rapport *The High Cost of Low Educational Performance: The Long-run Economic Impact of Improving PISA Outcomes* que c'est la qualité des résultats scolaires, et non la durée de la scolarité, qui joue un rôle essentiel. En outre, les premiers résultats de l'enquête sur l'enseignement et l'acquisition de connaissances (TALIS) montrent que la qualité de l'environnement pédagogique – un élément sur lequel les pouvoirs publics peuvent intervenir – constitue le déterminant principal des acquis et des résultats des élèves.

En 2010, l'OCDE cherchera plus particulièrement à déterminer comment des compétences nouvelles peuvent être adaptées à des besoins nouveaux face aux défis que pose l'innovation, comment préparer les enseignants à l'éducation du XXI^e siècle et comment prendre en compte les répercussions sociales au sens large de l'éducation. Nous étudierons les politiques qui permettent d'améliorer les résultats scolaires, et de promouvoir le capital humain et l'emploi au service du progrès social et d'une croissance économique durable.

La Direction de l'éducation mène les travaux de l'OCDE visant à aider les pays membres et non-membres à mettre en place un enseignement de qualité pour tous, qui contribue à l'épanouissement personnel, à une croissance économique durable et à la cohésion sociale. Le Comité des politiques d'éducation définit l'orientation stratégique et supervise les travaux de l'OCDE dans le secteur éducatif. La Direction de l'éducation fournit des statistiques, des analyses et des recommandations pratiques aux pays sur un large éventail de sujets liés à l'enseignement. ■

Activités principales

- Les équipements et les infrastructures de l'enseignement : www.oecd.org/edu/equipements
- Les indicateurs de l'enseignement : www.oecd.org/edu/rse2009
- La formation des migrants : www.oecd.org/edu/migration
- La plateforme collaborative Educationtoday : <https://community.oecd.org/community/educationtoday>
- L'équité dans l'enseignement : www.oecd.org/edu/equity
- Les cadres d'évaluation en vue d'améliorer les résultats scolaires : www.oecd.org/edu/evaluationpolicy
- L'étude de faisabilité concernant l'évaluation internationale des retombées de l'enseignement supérieur (AHELO) : www.oecd.org/edu/ahelo
- L'enseignement supérieur : www.oecd.org/edu/superieur
- L'innovation dans l'enseignement : www.oecd.org/edu/cei
- Le Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) : www.pisa.oecd.org
- Le Programme international pour l'évaluation des compétences des adultes (PIAAC) : www.oecd.org/piaac
- L'efficacité de l'enseignement et de l'apprentissage : www.oecd.org/edu/talis
- La formation professionnelle : www.oecd.org/edu/learningforjobs

Publications principales

- *Closing the Gap for Immigrant Students: Policies, Practice and Performance*
- *Créer des environnements efficaces pour l'enseignement et l'apprentissage : premiers résultats de l'enquête internationale sur les enseignants, l'enseignement et l'apprentissage (TALIS)*
- *Édition 2009 de Regards sur l'éducation - Les indicateurs de l'OCDE*
- *L'enseignement supérieur à l'horizon 2030, Volume 2 : mondialisation*
- *Le cadre d'évaluation de PISA 2009 - Les compétences clés en compréhension de l'écrit, mathématiques et sciences*
- *PISA Green at Fifteen? How 15-Year-Olds Perform in Environmental Science and Geoscience in PISA 2006*
- *Reconnaître l'apprentissage non-formel et informel – Résultats, politiques et pratiques*

Manifestations principales

- Réunion informelle des ministres de l'éducation des pays de l'OCDE sur le thème « Renforcer l'équité dans le domaine de l'éducation », Oslo, 9-10 juin 2009
- Conférence internationale sur « L'enseignement supérieur face à la crise : défis et opportunités », Copenhague, 29-30 juin 2009
- Conférence internationale sur « Les apprenants du nouveau millénaire », Bruxelles, 21-23 septembre 2009
- « Enseignement supérieur : des espaces et des lieux pour apprendre, innover et transférer des connaissances », Riga, 6-8 décembre 2009
- Conférence générale du Programme sur la gestion des établissements d'enseignement supérieur (IMHE) : « L'enseignement supérieur dans un monde en profonde mutation : faire plus avec moins », Paris, 13-15 septembre 2010
- « Apprendre pour le monde du travail » : conférence internationale sur la formation professionnelle, Leipzig, 28 septembre 2010.
- Réunion du Comité des politiques d'éducation au niveau ministériel sur le thème « Investir dans le capital humain et social : les nouveaux défis », Paris, 4-5 novembre 2010

Direction de l'emploi, du travail et des affaires sociales

www.oecd.org/emploi
www.oecd.org/social
www.oecd.org/sante
www.oecd.org/migration



« Cette année, les travailleurs et les ménages à faible revenu ont dû affronter la crise de l'emploi. Dans l'ensemble, les pays n'ont pas commis l'erreur de réduire l'offre de main d'œuvre comme ils l'avaient fait lors des récessions précédentes, et se sont efforcés de protéger les revenus et de prendre des mesures efficaces pour s'assurer que la reprise soit synonyme de création d'emplois. Mais les vrais défis restent à venir : le vieillissement de la population notamment est particulièrement problématique pour les politiques sociales, du marché du travail, de la santé et des migrations et l'on ne pourra pas éviter indéfiniment d'affronter ces problèmes. »

John P. Martin

Directeur

Courriel : employment.contact@oecd.org

social.contact@oecd.org

health.contact@oecd.org

migration.contact@oecd.org

En 2009, l'OCDE a travaillé en étroite coopération avec les pays pour trouver la meilleure façon de gérer les effets de la crise sur les emplois et les revenus. Lors de leur réunion, les ministres du travail se sont entendus sur la nécessité d'offrir des filets de sécurité adéquats et efficaces pour réduire le risque de pauvreté, qui doivent en outre s'accompagner d'une augmentation des ressources allouées aux politiques actives du marché du travail, en mettant l'accent sur les individus les plus exposés au risque de chômage de longue durée.

La crise de l'emploi a également jeté une ombre sur le premier forum politique à haut niveau sur les migrations. Les ministres ont reconnu qu'il était nécessaire de mieux gérer les migrations de travail afin de soutenir la croissance économique dans les pays d'accueil et de promouvoir le développement dans les pays d'origine, tout en poursuivant des politiques d'intégration plus efficaces.

Au cours des prochaines années, les travaux de l'OCDE seront principalement axés sur les possibilités de concilier les pressions à court terme générées par la crise économique et les problématiques à long terme. Ainsi, en 2010, les ministres de la santé examineront les priorités de la réforme au lendemain de la crise.

En 2009, nous avons également travaillé sur la promotion de la mobilité sociale au moyen de politiques plus performantes en faveur des enfants et des jeunes. Ainsi, la série d'examens de l'OCDE sur l'emploi des jeunes, qui a reçu un accueil positif, a été en grande partie finalisée, et nous avons publié des travaux inédits sur les politiques sociales en faveur des enfants. En 2010,

les activités consacrées à l'évolution des compétences par rapport aux emplois de demain occuperont une place de plus en plus importante dans nos travaux et contribueront à la fois au processus du G20 et au débat sur les emplois verts.

La Direction de l'emploi, du travail et des affaires sociales de l'OCDE chapeaute les travaux menés par l'Organisation sur l'emploi, les politiques sociales, les migrations internationales et la santé. ■

Activités principales

- Politiques actives du marché du travail : www.oecd.org/els/emploi/pamt
- Emploi et marchés du travail : www.oecd.org/emploi/perspectives
- Politiques familiales : www.oecd.org/els/social/famille
- Amélioration des performances des systèmes de santé : www.oecd.org/els/sante/politiques
- Mesures de la santé et des dépenses de santé : www.oecd.org/els/sante/donnees
- Politiques migratoires : www.oecd.org/els/migration
- Indicateurs de la qualité des soins de santé de l'OCDE : www.oecd.org/health/hcqi
- Réformes des systèmes de pension : www.oecd.org/els/social/pensions
- Prestations de maladie et d'invalidité : www.oecd.org/els/invalidite
- Indicateurs sociaux : www.oecd.org/els/social/indicateurs
- Systèmes de protection sociale : www.oecd.org/els/social
- Système de comptes de la santé : www.oecd.org/health/sha
- Les jeunes et le marché du travail : www.oecd.org/emploi/jeunes

Publications principales

- *Assurer le bien-être des enfants*
- *Panorama de la santé 2009*
- *Perspectives des migrations internationales 2009*
- *Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2009*
- *Les pensions dans les pays de l'OCDE 2009*
- *Panorama de la société 2009 : les indicateurs sociaux de l'OCDE*

Manifestations principales

- Forum à haut niveau sur la maladie, l'invalidité et le travail : les défis politiques pour les pays de l'OCDE, Stockholm, 14-15 mai 2009
- Forum politique à haut niveau de l'OCDE sur les migrations, Paris, 29-30 juin 2009
- Réunion de l'OCDE au niveau ministériel sur l'emploi et le travail - Faire face à la crise de l'emploi : les réponses des politiques sociales et de l'emploi, Paris, 28-29 septembre 2009
- Réunion de l'OCDE au niveau ministériel sur la santé, « Les priorités des systèmes de santé au lendemain de la crise », Paris, 7-8 octobre 2010

Centre pour l'entrepreneuriat, les PME et le développement local

www.oecd.org/cfe



Sergio Arzeni
Directeur
Courriel : cfe.contact@oecd.org

« Les PME et l'entrepreneuriat représentent une source majeure de nouveaux emplois en cette période de reprise économique. Malheureusement, les difficultés d'accès au financement, la médiocrité des capacités d'innovation, mais aussi des obstacles institutionnels freinent la création d'emplois. Pour contrer le risque de persistance d'un taux de chômage élevé, les pouvoirs publics doivent trouver une solution à ces problèmes. Il leur faut élaborer de nouvelles stratégies axées sur des mesures allant de la formation à la création d'entreprise et du perfectionnement des compétences, à une meilleure intégration du développement de l'entrepreneuriat dans les cursus de l'enseignement supérieur. »

L'accès au financement demeure l'un des principaux défis pour les entrepreneurs et les PME. En 2010, l'OCDE poursuivra son évaluation des problèmes à résoudre et des mesures à adopter au lendemain de la crise mondiale. Un projet pilote intitulé « Tableau de bord de l'OCDE sur les données et les politiques relatives au financement des PME et de l'entrepreneuriat » a été lancé pour aider les économies membres et non-membres de l'OCDE à assurer un suivi des tendances en matière de financement des PME et de l'entrepreneuriat dans les différents pays, à faire rapport sur ces questions et à en débattre de façon régulière.

En 2009, l'OCDE a formulé des recommandations d'action et diffusé des pratiques exemplaires dans cinq domaines clés pour aider à créer des emplois durables : i) constituer une population active qualifiée capable d'adaptation, ii) améliorer l'utilisation des compétences, iii) aider les individus à progresser dans leur emploi et à définir leur plan de carrière, iv) promouvoir et anticiper de nouveaux domaines d'emploi et la croissance, et v) mettre en place une gouvernance locale de qualité dans un contexte de déficits publics.

Au cours de l'année passée, l'OCDE a également poursuivi son évaluation des principales difficultés dans le secteur du tourisme. Elle a notamment entrepris une activité portant sur les moyens de favoriser le développement des compétences dans ce secteur et de remédier aux déficits en la matière. La performance de l'industrie du tourisme demeurant une priorité, les travaux d'analyse de la mesure et de l'évaluation des politiques du tourisme se poursuivent.

Le Centre pour l'entrepreneuriat, les PME et le développement local (CFE) aide les pays membres à concevoir et mettre en œuvre des politiques efficaces en matière d'emploi et de développement économique local, de PME, et de problématiques relatives à l'entrepreneuriat et au tourisme. Le Centre organise régulièrement des examens par les pairs aux niveaux local et national. Il apporte une contribution essentielle aux activités horizontales prioritaires de l'OCDE concernant la création d'emplois, l'innovation et la croissance verte. Dans l'élaboration de ses stratégies, le CFE fait également appel aux compétences spécialisées de son vaste réseau d'experts internationaux, et organise régulièrement des consultations avec la société civile. ■

Activités principales

- Améliorer le financement des PME et des entrepreneurs : www.oecd.org/cfe/pme
- Renforcer les capacités des populations locales : www.oecd.org/cfe/leed
- Examens par pays des problématiques et politiques des PME et de l'entrepreneuriat : www.oecd.org/cfe/pme
- Examens de l'entrepreneuriat et de l'innovation locaux : www.oecd.org/cfe/leed
- Mondialisation, entrepreneuriat et PME : www.oecd.org/cfe/pme
- Encourager la formation et le développement des compétences dans les PME : www.oecd.org/cfe/leed
- Les compétences à l'appui de la compétitivité : www.oecd.org/cfe/leed
- Les PME, l'innovation et les actifs intellectuels : www.oecd.org/cfe/pme
- Les compétences nécessaires à l'entrepreneuriat : www.oecd.org/cfe/leed
- Le développement durable et le tourisme : www.oecd.org/cfe/tourisme
- Tendances et politiques du tourisme : www.oecd.org/cfe/tourisme

Publications principales

- *Community Capacity Building: Creating a Better Future Together*
- *Designing Local Skills Strategies*
- *Tendances et politiques du tourisme de l'OCDE 2010*
- *Organising Local Economic Development: The Role of Development Agencies and Companies*
- *SMEs, Entrepreneurship and Innovation* (à paraître)
- *SMEs and Entrepreneurship Issues and Policies at National and Local Levels in Poland* (à paraître)

Manifestations principales

- Compétences, emploi et développement local dans le contexte de l'après-crise, Tokyo, septembre 2010
- Table ronde à haut niveau sur le tourisme, Jérusalem, octobre 2010
- Réunion à haut niveau « Bologne + 10 » du Groupe de travail de l'OCDE sur les PME et l'entrepreneuriat, Paris, novembre 2010

Direction de l'environnement

www.oecd.org/environnement



Simon Upton
Directeur
Courriel : env.contact@oecd.org

« Il n'y a pas si longtemps, on pensait que des politiques environnementales ambitieuses étaient un luxe réservé aux économies en forte croissance. Mais les temps ont changé. Pour sortir de la récession mondiale, on mise aujourd'hui en partie sur les perspectives de 'croissance verte'. Nos travaux sur les politiques permettant de promouvoir une croissance écologiquement viable et de saisir les opportunités économiques offertes par l'utilisation durable de l'eau, de la biodiversité et de l'atmosphère sont plus que jamais utiles à l'ensemble des acteurs concernés. »

Lors de leur Réunion conjointe à haut niveau de mai 2009, le Comité d'aide au développement et le Comité des politiques d'environnement ont adopté les Orientations pour la prise en compte de l'adaptation au changement climatique dans la coopération pour le développement. Pour répondre à la demande formulée en juin 2009 par le Conseil réuni au niveau des ministres, l'OCDE a engagé une grande initiative horizontale en vue d'élaborer une Stratégie pour une croissance verte. Les résultats des travaux de l'OCDE sur l'économie du changement climatique ont été présentés à une conférence organisée sur ce thème en septembre 2009, puis à la Conférence des Nations Unies sur le climat tenue à Copenhague. Les analyses consacrées à l'impact de la suppression des subventions aux énergies fossiles sur les émissions ont contribué à étayer les discussions du G20, et un nouveau mandat a été attribué à l'OCDE et à l'AIE pour la réalisation de travaux complémentaires sur ces subventions. En 2010, année internationale de la biodiversité, les travaux de l'OCDE sur les aspects économiques de la biodiversité contribueront à la 10^{ème} Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique, qui aura lieu en octobre à Nagoya (Japon).

La Direction de l'environnement aide les pays à concevoir et à mettre en œuvre des politiques efficaces et efficientes pour répondre aux problèmes environnementaux et assurer une gestion durable des ressources naturelles. Elle examine les liens entre les problématiques environnementales et les problématiques économiques, sectorielles et sociales, en abordant des domaines comme le changement climatique, la biodiversité, l'eau, les déchets, les écotaxes, la sécurité des produits chimiques, des nanomatériaux et des cultures génétiquement modifiées, l'agriculture, les transports, les échanges, l'investissement et le développement. ■

Activités principales

- Biodiversité : www.oecd.org/env/biodiversite
- Changement climatique : www.oecd.org/env/cc
- Éco-innovation : www.oecd.org/env/cpe/entreprises/innovation
- Examens environnementaux par pays : www.oecd.org/env/examenspays
- Données et indicateurs d'environnement : www.oecd.org/env/indicateurs
- Écotaxes et permis négociables : www.oecd.org/env/taxes
- Sécurité des produits chimiques, des nanomatériaux et des cultures génétiquement modifiées : www.oecd.org/ehs
- Transports écologiquement viables : www.oecd.org/env/transports
- Déchets : www.oecd.org/env/dechets
- Eau : www.oecd.org/eau

Publications principales

- *Climate Change, Multi-Level Governance and Cities* (à paraître)
- *Économie de la lutte contre le changement climatique : politiques et options pour une action globale au-delà de 2012*
- *Faire respecter les normes environnementales : tendances et bonnes pratiques*
- *Examens environnementaux de l'OCDE : Finlande (2009), Grèce, Irlande, Luxembourg, Japon*
- *Mondialisation, transport et environnement*
- *Manuel d'application pour le contrôle des mouvements transfrontières de déchets recyclables*
- *Household Behaviour and Environmental Policy: Synthesis Report* (à paraître)
- *Adaptation au changement climatique et coopération pour le développement : document d'orientation*
- *Invention and Transfer of Environmental Technologies* (à paraître)

Manifestations principales

- Réunion conjointe à haut niveau du Comité d'aide au développement et du Comité des politiques d'environnement de l'OCDE, Paris, 28-29 mai 2009
- Conférence sur le comportement des ménages et les politiques de l'environnement, Paris, 3-4 juin 2009
- Conférence sur les avantages potentiels des nanotechnologies pour l'environnement : promouvoir une croissance sûre tirée par l'innovation, Paris, 15-17 juillet 2009
- Conférence sur l'économie du changement climatique, Paris, 18 septembre 2009
- Forum mondial sur l'environnement : éco-innovation, Paris, 4-5 novembre 2009
- Atelier sur les marchés mondiaux du carbone, Paris, 19-20 avril 2010
- Forum mondial sur l'environnement et séminaire du Groupe d'experts des pays figurant à l'Annexe 1 avec les pays en développement, Paris, 21-23 avril 2010
- Forum mondial sur l'environnement : gestion durable des matières, Malines (Belgique), 25-27 octobre 2010

Direction des affaires financières et des entreprises

www.oecd.org/daf



Carolyn Ervin
Directeur
Courriel : daf.contact@oecd.org

« L'OCDE déploie d'intenses efforts en vue de l'ouverture et de l'efficience des marchés. Il ne s'agit pas d'un but en soi : nous sommes convaincus que des marchés efficaces et équitables sont le meilleur moyen d'offrir des opportunités de prospérité économique aux consommateurs, aux travailleurs, aux épargnants, aux investisseurs, aux entrepreneurs, et donc à tous. Nous partageons nos connaissances et notre expérience avec un grand nombre de pays en développement et d'économies émergentes, qui ont besoin de mettre en place les structures nécessaires et de participer aux marchés pour le développement de leur population. »

En 2009, l'OCDE a aidé les gouvernements à préserver leurs engagements d'ouverture et d'équité des marchés et à déterminer les déficiences qui ont abouti à la crise. L'OCDE et ses pays partenaires suivent de près les mesures de sortie de la crise afin qu'elles n'entravent pas les investissements internationaux indispensables pour rétablir la croissance. Ensemble, ils ont adopté de nouvelles règles concernant la façon dont les gouvernements peuvent examiner les conséquences potentielles des entrées d'investissement sur le plan de la sécurité nationale tout en conservant des marchés aussi ouverts que possible.

L'OCDE a adopté un nouveau processus d'examen par les pairs pour améliorer la mise en œuvre des Principes de gouvernement d'entreprise et remédier aux carences dans ce domaine. Ce processus inclut la surveillance des rémunérations et de la gestion des risques par les conseils d'administrations, leur composition et leurs pratiques, ainsi que le rôle des investisseurs. La nouvelle Recommandation visant à renforcer la lutte contre la corruption d'agents publics étrangers dans les transactions commerciales internationales et son Guide de bonnes pratiques pour la mise en conformité avec les lois anticorruption confortent la détermination à lutter contre la corruption. Dans le secteur financier, de nouvelles recommandations ont été formulées sur la structure des banques, les garanties dans le secteur bancaire et les régimes de retraite ; elles se reflètent dans le « Cadre d'action publique pour une réglementation efficace et efficiente » et dans la version révisée des « Principes fondamentaux de réglementation des pensions professionnelles ». L'OCDE œuvre également à une concurrence plus efficace, source de croissance et de productivité.

S'appuyant sur le dialogue multilatéral, l'évaluation comparative et le renforcement des capacités, l'OCDE a aidé les économies émergentes et les pays en développement à améliorer leurs politiques pour l'investissement. Le Maroc a bénéficié d'un examen complet par les pairs et a adhéré à la Déclaration de l'OCDE sur l'investissement international et les entreprises multinationales. La Chine a lancé sa première autoévaluation dans le domaine du gouvernement d'entreprise en s'attachant essentiellement aux sociétés cotées.

La Direction des affaires financières et des entreprises prête son concours aux gouvernements pour mettre en place au niveau national et international des mesures plus efficaces concernant les entreprises et les marchés. Ses domaines d'activité sont la lutte contre la corruption, le gouvernement d'entreprise, le droit et politique de la concurrence, l'investissement, les marchés financiers, les assurances, les pensions privées et le développement du secteur privé. ■

Activités principales

- Processus de liberté d'investissement : www.oecd.org/daf/investissement/foi
- Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales : www.oecd.org/daf/investissement/principesdirecteurs
- Initiative mondiale de sensibilisation à la corruption transnationale : www.oecd.org/corruption/initiative
- Gouvernement d'entreprise et crise financière : www.oecd.org/daf/affairesentreprises
- Marchés financiers : www.oecd.org/daf/fin
- Assurances : www.oecd.org/daf/assurance
- Pensions privées : www.oecd.org/daf/pensions
- Education financière : www.financial-education.org
- Concurrence et marchés financiers : www.oecd.org/competition/roundtables
- Développement du secteur privé : www.oecd.org/daf/dsp

Publications principales

- *La crise financière : réforme et stratégies de sortie*
- *Examens de l'OCDE des politiques de l'investissement : Inde*
- G20 Trade and Investment Measures – OECD, WTO and UNCTAD Report
- Rapports par pays sur la mise en œuvre de la convention de la lutte contre la corruption de l'OCDE
- Corporate Governance and the Financial Crisis: Key Findings and Main Messages
- *Perspectives de l'OCDE sur les pensions privées 2008*
- *Lignes directrices 2009 pour la lutte contre les soumissions concertées dans les marchés publics*
- Competitiveness Outlook for Central Asia and for Eastern Europe and South Caucasus

Manifestations principales

- Forum mondial sur la concurrence, Paris, 19-20 février 2009
- Table ronde sur la réforme des marchés financiers en Asie, Tokyo, 2-3 mars 2009
- Table ronde sur le gouvernement d'entreprise en Asie, Manille, 9-10 septembre, 2009
- Forum mondial OCDE/IOPS sur les pensions privées en Amérique latine, Rio de Janeiro, 14-15 octobre 2009
- Forum mondial de l'OCDE sur la gestion de la dette publique et Forum de l'OCDE sur la gestion de la dette publique en Afrique, Paris, 25-27 novembre 2009
- Conférence ministérielle MENA OCDE, Marrakech, Maroc, 22-23 novembre 2009
- Forum mondial sur l'investissement international, Paris, 7-8 décembre 2009
- Table ronde sur la corruption transnationale : Qui en fait les frais ?, Paris, 9 décembre 2009

Unité consultative auprès du Secrétaire général

Programme international de l'OCDE sur l'avenir

www.oecd.org/futures



« La prospective stratégique aide les gouvernements à envisager l'avenir de manière systématique. Elle constitue désormais un important outil de réflexion et de conception pour les politiques nécessitant impérativement une vision à long terme, comme celles relatives au changement climatique, à l'énergie, aux migrations, à la démographie et à l'investissement dans l'infrastructure de transport. Ces questions, qui n'ont jamais occupé un rang aussi élevé sur l'agenda politique international, continuent de gagner en importance. Il en va de même du renforcement de la capacité des gouvernements à mener une réflexion prospective stratégique et à élaborer les grandes orientations possibles de leur action. Le cœur de notre activité est précisément d'aider les gouvernements des pays membres à accomplir cette mission dans un cadre international. »

Michael Osborne
Directeur
Courriel : michael.osborne@oecd.org

La prospection stratégique menée à l'OCDE est exploitée par de nombreux cercles au sein des administrations publiques (planification des politiques, stratégie, veille et information, identification des défis se profilant à l'horizon, recherche, par exemple) auxquels il appartient d'élaborer, pour leur pays, des visions à long terme sur des questions clés influant sur la compétitivité, la sécurité nationale, l'environnement, le bien-être des citoyens, etc. En 2009, notre activité s'est concentrée sur deux questions fondamentales.

Premièrement, s'agissant du développement économique et social durable dans les pays de l'OCDE, quelles sont les sources possibles de risques avec lesquelles il faut compter et quelles sont les ouvertures ? La réflexion a porté dans un premier temps sur les moyens de répondre aux besoins mondiaux croissants en investissements infrastructurels et, ensuite, sur la coordination de la gestion de l'évaluation des risques, les mesures de prévention et d'atténuation face aux risques majeurs tels que les catastrophes naturelles, les pandémies, et les défaillances des infrastructures d'information critiques pour, enfin, envisager les changements à venir dans le domaine social, notamment eu égard à l'avenir des migrations et à l'évolution de la structure des ménages.

Deuxièmement, quels secteurs d'activité économique relativement nouveaux sont-ils à même d'apporter une contribution importante à la croissance économique et à l'innovation ? Pour aborder ce sujet, l'Unité s'est penchée sur l'émergence de la bioéconomie, autrement dit les implications futures des évolutions liées aux biotechnologies dans les domaines de la santé, de l'agriculture et de l'industrie pour l'économie et la société, l'amélioration de la base statistique et l'analyse économique du

secteur spatial, et l'étude de la contribution possible des technologies spatiales à la surveillance du changement climatique et des ressources marines durables.

Le Programme de l'OCDE sur l'avenir est l'outil de prospective dont l'Organisation s'est dotée depuis 1990 pour mener une réflexion stratégique à long terme et identifier les défis qui se profilent à l'horizon. Il se penche sur les enjeux émergents qui se posent à l'OCDE et à ses pays membres. Pour ce faire, il aborde, avec un regard neuf, de nouveaux thèmes à caractère transversal. ■

Activités principales

- Les biotechnologies : <http://www.oecd.org/futures/bioeconomy>
- L'avenir des migrations : www.oecd.org/futures/migration
- Les infrastructures mondiales : <http://www.oecd.org/futures/infrastructure>
- La gestion des risques : <http://www.oecd.org/futures/risk>
- L'espace : <http://www.oecd.org/futures/space>

Publications principales

- *La bioéconomie à l'horizon 2030 : quel programme d'action ?*
- *L'avenir des migrations internationales vers les pays de l'OCDE*
- *OECD Reviews of Risk Management Policies: Italy*
- *OECD Reviews of Risk Management Policies: France (à paraître)*
- *OECD Reviews of Risk Management Policies: Japan : Large-Scale Floods and Earthquakes*
- *Space Technologies and Climate Change: Implications for Water Management, Marine Resources and Maritime Transport*

Manifestations principales

- Forum de l'OCDE sur l'économie du secteur spatial, Paris, 12 juin 2009
- Les politiques de gestion de risques au sein de certains pays de l'OCDE, Paris, 8 juillet 2009
- Futurs chocs mondiaux : réunions d'experts, Paris, 15 mai et 26 octobre 2009
- Besoins d'infrastructures transcontinentales à l'horizon 2030, Paris, 19 novembre 2009
- La gestion des risques d'inondation dans le bassin de la Loire, Orléans, France, 11 février 2010
- Réunion du Réseau des spécialistes en prospective des gouvernements, Paris, 1^{er} mars 2010

Gouvernance publique et développement territorial

www.oecd.org/gov-fr



Rolf Alter
Directeur
Courriel : gov.contact@oecd.org

« Sous la pression de la récente crise financière, économique et sociale et de ses retombées, tous les niveaux d'administration sont sommés de faire mieux avec moins de moyens. Au moment où les pays recherchent un nouveau modèle de croissance, ils ont plus que jamais besoin d'un secteur public agile, performant, innovant, ouvert et transparent. Nous soutenons la mise en place de régimes réglementaires solides, la promotion de l'innovation et du développement régionaux, l'élaboration des politiques sur la base de données factuelles, ainsi que l'adaptation des politiques et des institutions publiques à des économies plus fortes, plus saines et plus justes. »

En 2009, l'OCDE a lancé le *Panorama des administrations*, un instrument unique en son genre permettant de comparer les activités des administrations dans les pays membres. Elle a également formulé les premiers principes reconnus au niveau international pour la transparence et la responsabilité dans les activités de lobbying, qui contribuent à promouvoir une administration ouverte et des règles du jeu équitables. Pour aider les pays qui cherchent à renouer avec des finances publiques viables, l'OCDE a soutenu le dialogue international sur les politiques à suivre pour assurer la viabilité budgétaire et favoriser la croissance à long terme, et a formulé un certain nombre d'enseignements concernant la préparation de stratégies de sortie. En 2009 s'est tenue une réunion ministérielle qui a donné une impulsion aux travaux consacrés au développement régional, lesquels portent notamment sur l'innovation régionale (dimension régionale de la Stratégie de l'OCDE pour l'innovation), sur la gouvernance multi-niveaux et la gestion de l'eau, ainsi que sur les villes et le changement climatique (projet contribuant à la Stratégie de l'OCDE pour une croissance verte). SIGMA, initiative conjointe de l'OCDE et de l'Union européenne financée principalement par l'UE, a continué d'apporter une assistance technique en matière de réforme de l'administration publique aux pays candidats, pays candidats potentiels et pays voisins de l'UE.

En 2010, les travaux consacrés à la gouvernance publique seront axés sur la fourniture de services publics de qualité avec des budgets resserrés, ainsi que sur le développement de secteurs publics plus stratégiques, ouverts et prompts à s'adapter aux nouveaux défis. Les travaux sur la politique de réglementation aideront les pays à adopter des outils de gestion de pointe, notamment l'élaboration de règles par voie électronique, le Web 2.0 et la réduction des formalités administratives. Les stratégies régionales pour l'innovation, l'amélioration de la gouvernance multi-niveaux, et les déterminants du développement et de la croissance des régions occupent toujours une place de choix dans le programme de travail, tout comme la problématique des villes et du changement climatique.

La Direction de la gouvernance publique et du développement territorial de l'OCDE est unique en son genre en ce qu'elle met l'accent sur la conception institutionnelle et la mise en œuvre des politiques, ce qui lui permet de soutenir l'apprentissage mutuel et la diffusion de pratiques optimales selon différents facteurs liés à la société et au marché. Le but est d'aider les pays à construire de meilleurs systèmes d'administration et d'appliquer aux niveaux national et régional des politiques propices à un développement économique et social durable. ■

Activités principales

- Budgétisation et dépenses publiques : www.oecd.org/gov/budget-fr
- Administration électronique : www.oecd.org/gov/egov
- Indicateurs des activités des administrations : www.oecd.org/gov/indicateurs
- Promouvoir l'intégrité dans le secteur public : www.oecd.org/gov/ethique
- Emploi et gestion publics : www.oecd.org/gov/grh
- Réforme de la gouvernance publique au Moyen-Orient et en Afrique du Nord : www.oecd.org/mena/governance
- Statistiques et indicateurs régionaux : www.oecd.org/gov/regional/statistiquesindicateurs
- Développement régional, urbain et rural : www.oecd.org/gov/regional-fr
- Politique de réglementation : www.oecd.org/reformereg
- Sigma : www.oecd.org/gov/sigma

Publications principales

- *Panorama des administrations publiques*
- *Études de l'OCDE sur l'administration électronique : repenser les services d'administration électronique*
- *OECD Journal on Budgeting*
- *OECD Public Governance Reviews*
- *OECD Regional Outlook* (à paraître)
- *Panorama des régions de l'OCDE*
- *OECD Reviews of Regulatory Reform*
- *OECD Territorial Reviews*
- *Post-Public Employment: Good practices for preventing conflict of interest*
- *Reprise économique, innovation et croissance durable : le rôle crucial des régions*

Manifestations principales

- « Relancer l'économie après le tremblement de terre de l'Aquila », atelier, Rome, 3 juillet 2009
- « Innovation et croissance verte : la dimension régionale », Symposium, Paris, 2 décembre 2009
- « Gérer la crise : des politiques de relance aux réformes de long terme », réunion annuelle des hauts responsables de centres de gouvernement, Paris, 30 septembre-1^{er} octobre 2009
- Symposium du Comité de la politique de la réglementation, 6 novembre 2009
- « Au-delà de la crise : les entreprises et les citoyens au centre des réponses politiques », Conférence ministérielle MENA-OCDE et Forum sur la gouvernance, Marrakech, Maroc, 22-23 novembre 2009
- « Renforcer la compétitivité au Mexique », Forum de l'OCDE sur la réforme de la réglementation, Mexico, 12-13 janvier 2010
- 2^{ème} réunion annuelle des responsables budgétaires des parlements des pays de l'OCDE, Berne, 11-12 février 2010
- Séminaire sur les indicateurs de l'administration électronique, Paris, 29-30 mars 2010
- « Les villes et la croissance verte », 3^{ème} réunion annuelle de la Table ronde des maires et des ministres pour le développement urbain, Paris, 25 mai 2010

Direction de la science, de la technologie et de l'industrie

www.oecd.org/sti



« L'innovation est indispensable pour permettre aux pays de progresser sur la voie d'une croissance durable et de faire face aux grands défis mondiaux et sociaux de notre temps. Dans la situation actuelle, il ne faut pas cesser d'investir dans l'innovation – les gouvernements doivent au contraire continuer à favoriser les principales sources de croissance à long terme, faute de quoi ils risquent de préparer des lendemains qui déchantent au nom d'économies à court terme. Il ne s'agit pas forcément de dépenser plus – ce qui importe, c'est d'accroître l'impact produit par l'argent des contribuables en recourant à des politiques qui resserrent les liens entre les éléments du système d'innovation et en faisant preuve d'imagination pour permettre aux marchés de stimuler l'innovation. La mise en œuvre de la Stratégie de l'OCDE pour l'innovation permettra aux gouvernements d'appliquer des politiques d'innovation plus efficaces et de faire en sorte qu'elles améliorent la vie des gens partout dans le monde. »

Andrew Wyckoff

Directeur

Courriel : sti.contact@oecd.org

L'année passée a vu des avancées décisives dans l'élaboration de la Stratégie de l'OCDE pour l'innovation. En 2009, d'importantes analyses et statistiques nouvelles ont été produites dans le but d'étudier les multiples facettes de l'innovation et de mettre en évidence les politiques qui contribuent à donner aux gens les moyens d'innover ; à libérer l'innovation dans les entreprises ; à créer du savoir et à l'appliquer ; à recourir à l'innovation face aux grands défis mondiaux ; et à améliorer la gouvernance des politiques en matière d'innovation.

Après avoir été dévoilée à la réunion annuelle du Conseil de l'OCDE au niveau des ministres de 2010, la Stratégie pour l'innovation sera présentée dans le monde entier. De nouveaux travaux ont été lancés pour suivre l'évolution des processus d'innovation moyennant une collecte et une utilisation améliorées des données et des statistiques, ainsi que pour aider les gouvernements à mettre en œuvre la Stratégie grâce à l'élaboration d'un manuel sur la politique de l'innovation. De nouvelles analyses ont aussi été engagées pour examiner comment mettre à profit les « actifs incorporels » – R-D, logiciels, bases de données, brevets, savoir-faire organisationnel, etc. – au travers du développement des réseaux et des marchés du savoir. Par ailleurs, l'OCDE travaille à la mise au point de principes consensuels pour étayer la gouvernance des activités de coopération multilatérale en science, technologie et innovation qui visent à apporter des réponses à des défis mondiaux.

La Direction de la science, de la technologie et de l'industrie de l'OCDE dirige les travaux de l'Organisation sur les sources de croissance économique et sociale fondées sur le savoir, et en particulier sur les moyens de passer de la science, de la technologie et du savoir à l'innovation. ■

Activités principales

- Politiques relatives à la biotechnologie : www.oecd.org/sti/biotechnologie
- Politique à l'égard des consommateurs : www.oecd.org/sti/consommateurs
- Politiques industrielles : www.oecd.org/sti/politiquesindustrielles
- Politique de l'information, de l'informatique et des communications : www.oecd.org/sti/tic
- Stratégie de l'OCDE pour l'innovation : www.oecd.org/innovation/strategie
- Politique scientifique et technologique : www.oecd.org/sti/politiques

Publications principales

- *Outils de gestion de la politique à l'égard des consommateurs*
- *Mobiliser l'innovation pour affermir la croissance et relever les défis mondiaux et sociaux* (à paraître)
- *Mesure et suivi de l'innovation* (à paraître)
- *Perspectives des communications de l'OCDE*
- *Science, technologie et industrie : tableau de bord de l'OCDE*

Manifestations principales

- Atelier sur le thème « Exploiter l'innovation pour répondre aux défis sociaux », Paris, 25-26 mai 2009
- Atelier conjoint de l'OCDE-COINVEST : « Mesurer les investissements immatériels », Paris, 2 juin 2009
- Réunion d'experts du GENIST sur les CBPRD : « Indicateurs du financement public de la R-D », Paris, 2 juin 2009
- Atelier sur les politiques de l'innovation induites par la demande, Paris, 14-15 septembre 2009
- Atelier sur le thème « Transformer l'innovation pour mieux répondre aux problèmes sociétaux », Paris, 9-10 novembre 2009
- Nouveaux modèles d'innovation à l'appui de la croissance économique et de la durabilité, Paris, 12-13 novembre 2009
- Conférence sur le thème « Des moyens d'action pour le consommateur en commerce électronique : renforcer la protection des consommateurs dans l'économie Internet », Washington, DC, 8-10 décembre 2009

Direction des statistiques

www.oecd.org/std



Martine Durand

Chef statisticien et Directeur de la Direction des statistiques

Courriel : stat.contact@oecd.org

« L'OCDE a de longue date la réputation d'être une source fiable et pertinente de données comparables au niveau international. Mais nos statisticiens sont aussi pionniers d'une réflexion visant à élaborer de nouveaux indicateurs et de nouvelles mesures qui parlent plus directement au public que les grands agrégats macroéconomiques. Notre objectif est de développer des mesures qui reflètent plus fidèlement le progrès des sociétés et qui permettront donc de concevoir des politiques plus adaptées, gages de meilleurs résultats. »

L'année 2009 a été marquée par l'adoption à l'échelle mondiale d'une nouvelle norme pour le système de comptes nationaux. L'OCDE a été l'un des protagonistes du développement de cette nouvelle norme, conçue pour mieux répondre aux besoins de mesure des économies modernes. En 2009, l'OCDE a également contribué à la rédaction de manuels sur la mesure du capital, la propriété intellectuelle et les échanges internationaux, et passé en revue les systèmes statistiques des pays en voie d'adhésion – Chili, Estonie, Israël et Slovaquie.

En octobre 2009, le troisième Forum mondial de l'OCDE « Statistiques, connaissances et politiques » s'est tenu à Busan en Corée ; il avait notamment pour objet de développer de meilleures mesures pour jauger le progrès de nos sociétés. Ce Forum a eu beaucoup de succès auprès des hauts responsables politiques, ONG, analystes et statisticiens, et donnera lieu à différents prolongements au sein de l'OCDE.

En 2010, nous allons davantage associer les grandes économies émergentes (Afrique du Sud, Brésil, Chine, Inde, Indonésie) à nos travaux statistiques. Nous allons aussi chercher à raccourcir les délais de production des séries de comptes financiers et nationaux, et nous contribuerons à développer des indicateurs concernant l'innovation et la croissance verte. Par ailleurs, nous allons renforcer nos capacités statistiques en termes de microdonnées pour les entreprises et les ménages, avec une nouvelle série permettant d'établir une meilleure comparaison internationale des services de santé, et créer des outils innovants pour le stockage et la diffusion des données.

La Direction des statistiques de l'OCDE (STD) collecte et analyse des statistiques économiques et sociales auprès de pays membres et non-membres, et les traite de manière à les rendre comparables au niveau international. STD est responsable de la coordination de l'ensemble des activités statistiques de l'OCDE et du développement du système d'information statistique de l'OCDE. La Direction œuvre à la diffusion des statistiques clés de l'OCDE grâce à des produits tels que le *Panorama des statistiques de l'OCDE*, des graphiques interactifs et des outils web innovants. ■

Activités principales

- Statistiques sur les entreprises et l'entrepreneuriat : www.oecd.org/std/entrepreneuriat
- Indicateurs avancés et enquêtes de conjoncture : www.oecd.org/std/cli-ts
- Statistiques financières : www.oecd.org/statistiques/finances
- Mesurer le progrès des sociétés : www.oecd.org/progres
- Comptes nationaux : www.oecd.org/statistiques/comptesnationaux
- Prix et parités de pouvoir d'achat (PPA) : www.oecd.org/statistiques/prixetppa
- Indicateurs de productivité et de compétitivité : www.oecd.org/statistiques/productivite
- Indicateurs du commerce international et de la mondialisation : www.oecd.org/statistiques/echanges : www.oecd.org/statistiques/mondialisation
- Wikiprogress (www.wikiprogress.org)

Publications principales

- Mesurer l'entrepreneuriat
- *Panorama des comptes nationaux*
- *Panorama des statistiques de l'OCDE*

Manifestations principales

- Atelier « Mesurer le bien-être subjectif : une possibilité pour les Offices nationaux de statistique ? », Florence, 23-24 juillet 2009
- Troisième Forum mondial « Statistiques, connaissance et politiques », Busan, Corée, 27-30 octobre 2009
- Atelier sur les comptes nationaux, Haikou, Chine, 30 novembre – 4 décembre 2009
- Atelier sur les statistiques de la titrisation, Madrid, Mai 2010
- Conférence latino-américaine sur le progrès des sociétés, sa mesure et sa promotion, Mexico, octobre 2010

Centre de politique et d'administration fiscales

www.oecd.org/fiscalite



Jeffrey Owens

Directeur

Courriel : ctp.contact@oecd.org

« Au cours des 12 derniers mois, nous avons obtenu plus de résultats dans la lutte contre la fraude fiscale que lors des 10 dernières années. Nous allons désormais déployer les mêmes efforts dans le domaine de la fiscalité et du développement. En renforçant les systèmes fiscaux, nous aiderons les pays en développement à dégager les recettes nécessaires pour garantir un cadre budgétaire stable, investir dans les infrastructures et assurer un partage équitable des coûts et des avantages du développement. »

En 2009, l'OCDE a accompli des avancées décisives dans ses efforts, entamés il y a dix ans, pour éradiquer la fraude fiscale et améliorer la transparence et la coopération en matière fiscale, aboutissant à la signature de plus de 300 conventions bilatérales d'échange de renseignements à des fins fiscales. Les travaux sur les prix de transfert étaient également une priorité. La conférence de septembre, intitulée « Prix de transfert et conventions fiscales dans un monde en évolution », a réuni près de 700 spécialistes des prix de transfert et des conventions fiscales de plus de 100 pays afin de débattre des questions de fiscalité internationale.

En 2010, des mises à jour du Modèle de Convention fiscale de l'OCDE et des Principes directeurs en matière de prix de transfert seront publiées afin de répondre à l'évolution de l'environnement des entreprises. Les activités dans le domaine de la fraude fiscale et de la planification fiscale agressive s'emploieront à améliorer la diffusion d'informations ainsi que les instruments d'action et les mesures administratives dont disposent les pouvoirs publics pour remédier à ces problèmes. En réponse à la crise financière, l'OCDE analyse les enjeux fiscaux à long terme en vue de garantir la pérennité des recettes et examine comment la politique fiscale peut, dans des conditions justes et équitables, favoriser la stabilité financière et renforcer la croissance et l'emploi à moyenne échéance.

Le Centre de politique et d'administration fiscales (CTPA) de l'OCDE mène les travaux de l'Organisation dans le domaine fiscal, et couvre les questions fiscales de portée nationale et internationale, les impôts directs et indirects, ainsi que la politique fiscale et l'administration de l'impôt. ■

Activités principales

- Impôt sur la consommation : www.oecd.org/ctp/ic
- Échange de renseignements : www.oecd.org/ctp/edi
- Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales : www.oecd.org/tax/transparency
- Pratiques fiscales dommageables : www.oecd.org/ctp/pfd
- Base de données fiscales de l'OCDE : www.oecd.org/ctp/taxdatabase
- Partenariats avec des économies non-membres : www.oecd.org/tax/globalrelations
- Administration fiscale : www.oecd.org/ctp/af
- Analyse des politiques fiscales : www.oecd.org/ctp/apf
- Conventions fiscales : www.oecd.org/ctp/cf
- Traitement fiscal des pots-de-vin : www.oecd.org/ctp/tfp
- Prix de transfert : www.oecd.org/ctp/pt
- Transparency and Exchange of Information for Tax Purposes : www.oecd.org/tax/transparency

Publications principales

- *Vers une discipline fiscale transparente dans le secteur bancaire*
- *Dialoguer avec les particuliers les plus fortunés pour le respect de leurs obligations fiscales*
- *Statistiques des recettes publiques 1965-2008*
- *Coopération fiscale 2009 : vers l'établissement de règles du jeu équitables*
- *Études de politique fiscale de l'OCDE – La fiscalité des PME : principales questions et considérations stratégiques*
- *Les impôts sur les salaires 2008/2009*

Manifestations principales

- Cinquième Forum de l'OCDE sur l'administration de l'impôt, Paris, 28-29 mai 2009
- Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements, Los Cabos, 1^{er}-2 septembre 2009
- Taxes sur la valeur ajoutée : rétrospective, prospective, Lucerne, 9-10 septembre 2009
- Forum mondial sur les conventions fiscales et les prix de transfert : prix de transfert et conventions fiscales dans un monde en évolution, Paris, 21-22 septembre 2009
- 3^e Conférence mondiale du DFI sur les institutions et instruments financiers – Problèmes fiscaux et solutions, Pékin, 26-28 octobre 2009
- Forum mondial sur le développement, Paris, 28 janvier 2010.

Direction des échanges et de l'agriculture

www.oecd.org/tad



Ken Ash
Directeur
Courriel : tad.contact@oecd.org

« Le système commercial multilatéral a été mis à rude épreuve en 2009, mais de manière générale, les gouvernements ont résisté aux pressions protectionnistes. Étant donné que les contraintes budgétaires et la hausse du chômage risquent de perdurer un certain temps, ces pressions vont persister. La timide reprise économique ne suffit pas à apaiser les craintes concernant la sécurité alimentaire mondiale, qui affectent avant tout les ménages à bas revenu des pays en développement. Désormais, les gouvernements doivent non seulement rejeter le protectionnisme, mais continuer à ouvrir les marchés de manière à permettre aux échanges de contribuer davantage à la croissance économique, au développement et à l'emploi dans le monde. »

En 2009, les travaux sur les échanges, l'agriculture et la pêche ont été fortement influencés par la crise économique mondiale imprévue. Bien que les flux d'échanges se soient effondrés, de manière générale, les gouvernements ont résisté à la tentation du protectionnisme, et les actions coordonnées ont permis d'assurer les financements nécessaires au commerce. Les secteurs de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche se sont mieux adaptés que certains autres, mais les consommateurs à faibles revenus ont été durement touchés, en particulier dans les pays en développement.

Le Comité des échanges va renforcer son plaidoyer en faveur de la poursuite de l'ouverture des marchés et continuera à examiner les effets des réponses apportées à la crise et les stratégies de sortie envisageables, en collaboration avec l'OMC. A moyen terme, nous allons concentrer nos efforts en priorité sur la mise au point d'un indice de restriction des échanges de services, qui nous permettra d'améliorer sensiblement l'analyse des incidences de la réglementation sur le secteur des services dans la zone OCDE et dans les principales économies émergentes. Les relations entre les échanges et l'environnement, d'une part, et entre les échanges et l'emploi, d'autre part, font aussi partie de nos priorités.

Bien que les prix aient nettement rediminué, après avoir atteint des sommets en 2008, la sécurité alimentaire restera au centre des préoccupations. Il est urgent de définir l'action à mener pour stimuler l'accroissement de la productivité et de la production, ainsi que l'ouverture des marchés, mais aussi d'approfondir l'étude des retombées d'une transformation du secteur agroalimentaire axée sur la réduction des émissions de carbone. Le rôle de la pêche et de l'aquaculture dans la sécurité alimentaire mérite aussi une plus grande attention.

La Direction des échanges et de l'agriculture (TAD) apporte son soutien à un système commercial multilatéral règlementé et solide, et aide les pouvoirs publics à concevoir et à mettre en œuvre des politiques des échanges, de l'agriculture et de la pêche qui leur permettent d'atteindre leurs objectifs de manière efficace et efficiente, en faussant le moins possible les marchés. Par ailleurs, TAD administre un programme qui a pour but de concevoir des normes sur les produits agricoles afin d'en faciliter les échanges, ainsi qu'un programme collaboratif de recherche en faveur de systèmes agricoles durables. ■

Activités principales

- Politiques agricoles : www.oecd.org/agriculture/politiques
- Échanges agricoles : www.oecd.org/agriculture/echanges
- Environnement et échanges : www.oecd.org/echanges/env
- Crédits à l'exportation : www.oecd.org/echanges/xcred
- Pêcheries : www.oecd.org/pecheries
- Échanges et développement : www.oecd.org/echanges/dev
- Facilitation des échanges : www.oecd.org/echanges/facilitation
- Échanges de services : www.oecd.org/echanges/services
- Agriculture durable : www.oecd.org/agriculture/env

Publications principales

- *An Appraisal of the Chilean Fisheries Sector*
- *Gestion des risques dans l'agriculture : une approche holistique*
- *Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO 2009-2018*
- *Examen des pêcheries dans les pays de l'OCDE : politiques et statistiques de base 2008*
- *Renforcement des organisations régionales de la pêche*
- *Gestion durable des ressources en eau dans le secteur agricole*

Manifestations principales

- Global Forum on Trade and Climate Change, Paris, 9-10 juin 2009
- Forum mondial sur l'agriculture, Paris, 29-30 juin 2009
- Réunion du Comité de l'agriculture de l'OCDE au niveau ministériel, Paris, 25-26 février 2010

Centre pour la coopération avec les non-membres

www.oecd.org/nonmembres

ccnm.contact@oecd.org



Eric Burgeat

Directeur

Courriel : ccnm.cont@oecd.org

« Nous sommes résolu à devenir une organisation plus plurielle et plus ouverte, attentive aux différentes approches et aux divers modèles de développement, où les grandes économies du monde peuvent coopérer avec d'autres économies de différents niveaux de développement qui ont réussi leurs réformes pour relever les défis mondiaux et nationaux de politique économique. La récompense, une compréhension partagée des problèmes économiques, sociaux, environnementaux et de développement auxquels le monde est confronté, en vaut la peine. »

Les économies de l'OCDE et les économies non membres jugent très précieuse leur collaboration à l'OCDE à travers les réunions des comités et des groupes de travail, les projets mis en œuvre et diverses autres plateformes de coopération. La participation des non-membres s'est élargie et intensifiée depuis 2007, lorsque l'OCDE a lancé le processus d'"engagement renforcé" avec l'Afrique du Sud, le Brésil, la Chine, l'Inde et l'Indonésie, l'intégration de ces pays aux travaux de l'OCDE étant particulièrement importante pour l'exécution du mandat de l'Organisation. Ces partenaires de l'engagement renforcé prennent part à un nombre croissant de réunions et de projets de l'OCDE et font l'objet de travaux spécifiques dans plusieurs domaines clés, notamment des examens approfondis par les pairs et des études par pays. La coopération avec les autres pays non-membres s'est également développée, via les *Forums mondiaux de l'OCDE et ses initiatives régionales*, et trente non-membres participent aujourd'hui de façon régulière aux travaux d'un ou de plusieurs comités de l'OCDE.

En 2010 et au-delà, l'OCDE continuera de rechercher une participation plus étroite des principaux pays non-membres, en établissant un climat renforcé de confiance mutuelle et en faisant preuve d'un esprit de partenariat encore plus marqué. Les économies non-membres seront davantage traitées en égales, contribuant par leurs connaissances et leur expérience aux activités de l'OCDE, et en tirant également parti.

Le Centre pour la coopération avec les non-membres (CCNM) conseille le Secrétaire général sur la stratégie de relations mondiales de l'OCDE et définit à cet égard des orientations à l'intention des Directions de l'OCDE. Il entretient des relations constantes et intensives avec les pays non-membres et représente également leur point de contact essentiel avec l'OCDE. ■

Activités principales

- Afrique : www.oecd.org/afrique
- Brésil : www.oecd.org/bresil
- Chine : www.oecd.org/chine
- Engagement renforcé : www.oecd.org/nonmembres, cliquer sur « Engagement renforcé »
- Forums mondiaux : www.oecd.org/nonmembres, cliquer sur « Forums mondiaux »
- Inde : www.oecd.org/inde
- Indonésie : www.oecd.org/indonesie
- Amérique latine : www.oecd.org/latinamerica
- Approches régionales : www.oecd.org/nonmembres, cliquer sur « Approches régionales »
- Afrique du Sud : www.oecd.org/afriquedusud

Publications principales

- Brochures OCDE
 - Active in Africa
 - Active with the People's Republic of China
 - Active in India
 - Active in Southeast Asia
 - Latin America: For a Stronger, Cleaner, Fairer World Economy
- Programme de relations mondiales de l'OCDE 2009 10

Manifestations principales

- Deuxième Forum régional OCDE-Asie du Sud-Est, « Améliorer la compétitivité par l'intégration régionale », Bangkok, 27-28 avril 2009
- Symposium Inde OCDE, « Les perspectives économiques mondiales et l'économie indienne », New Delhi, 3 décembre 2009
- Semaine OCDE Indonésie, Djakarta, 15-19 novembre 2010

Direction des relations extérieures et de la communication



Anthony Gooch
Directeur
Courriel : pac.contact@oecd.org

« La Direction des relations extérieures et de la communication s'est attachée à promouvoir la vision du Secrétaire général, en positionnant l'Organisation comme acteur de premier plan dans l'effort déployé au niveau international pour mettre fin à la crise et bâtir une économie plus forte, plus saine et plus juste. En diffusant les grands messages pour l'action des pouvoirs publics et en tirant parti des moyens de communication les plus modernes, nous avons fait en sorte que l'OCDE ait plus de pertinence et d'influence sur la scène mondiale. »

En 2009, l'OCDE est restée en première ligne dans l'action internationale qui a été menée pour surmonter la crise économique mondiale. La Direction des relations extérieures et de la communication (PAC), principale interface de l'Organisation avec le monde extérieur, a appuyé ces efforts en assurant l'orchestration stratégique des relations extérieures et des activités de communication de l'OCDE.

Par sa promotion constante d'une économie mondiale « plus forte, plus saine, plus juste », cadre élaboré pour permettre à l'OCDE de mieux faire connaître son rôle et ses efforts pour répondre à la crise, l'Organisation a aidé les gouvernements et les principaux responsables de l'action publique à lutter contre la crise et jeté les bases d'une croissance à long terme. Pour les réunions du G20 de Londres et de Pittsburgh, PAC a axé la communication externe de l'OCDE sur les aspects cruciaux pour la reprise, l'« assainissement » de l'économie mondiale et le rétablissement de la confiance. Les avancées concernant les paradis fiscaux et le secret bancaire, par exemple, doivent beaucoup à cette action commune.

L'utilisation des réseaux et des partenariats a permis d'améliorer les relations avec les principaux responsables de l'action publique comme les parlementaires, les représentants des entreprises et des salariés. En exploitant les nouvelles plateformes de communication, comme les fils d'actualité et les réseaux sociaux, PAC a rendu l'OCDE plus accessible à des millions d'individus à travers le monde. Cette accessibilité est fondamentale à mesure que l'OCDE s'élargit et se diversifie. L'adhésion du Chili, premier membre sud-américain de l'Organisation, est une étape marquante dans l'histoire de l'Organisation. Elle renforce le statut d'organisation plurielle et inclusive de l'OCDE qui joue un rôle sans cesse plus important dans l'architecture économique mondiale.

En 2010, PAC continuera de diffuser efficacement dans le public l'information concernant l'Organisation, de contribuer à sa transparence et à son ouverture et de faire en sorte qu'un public plus large adhère plus étroitement à sa mission, à sa vision et à ses objectifs. L'OCDE préparant actuellement son 50e anniversaire, PAC saisira cette occasion pour consolider la réputation de l'OCDE dans son rôle de contributrice à l'amélioration des politiques au moyen de faits bien établis et d'analyses de fond sur les dossiers mondiaux les plus urgents. ■

Activités principales

- Activités Web 2.0 : www.facebook.com/TheOECD; www.twitter.com/oced
- Editions OCDE : www.oecd.org/editions
- *Les essentiels de l'OCDE* et blog : www.oecd.org/lesessentiels
- Forum 2010 de l'OCDE : www.oecd.org/forum2010-fr
- Images et vidéos : www.flickr.com/OECD; www.youtube.com/OECD
- L'OCDE dans le monde : www.oecd.org/centres-fr
- *OECD Factblog* : www.oecd.org/statistics/factblog
- Relations parlementaires : www.oecd.org//parlementaires
- Salle de presse : www.oecd.org/media-fr
- Site Internet : www.oecd.org
- Société civile : www.oecd.org/societecivile

Publications principales

- *Les essentiels de l'OCDE : Fisheries : jusqu'à épuisement du stock* (à paraître)
- *L'Observateur de l'OCDE*
- L'OCDE en chiffres

Manifestations principales

- Forum 2009 de l'OCDE, « De la crise à la reprise : pour une économie plus forte, plus saine, plus juste », Paris, 23-24 juin 2009
- Forum 2010 de l'OCDE, « Vers la reprise : innovation, employ & croissance saine », Paris, 26-27 mai 2010

Direction exécutive



Patrick van Haute
Directeur
Courriel : accountxinfo@oecd.org

« La Direction exécutive a poursuivi ses réformes à un rythme rapide, tirant parti de toutes ses ressources pour que l'OCDE soit une référence dans tous les domaines de la gestion. Cette actualisation de nos fonctions de gestion est vitale si nous voulons que les pays membres continuent de soutenir le développement de l'Organisation, en sachant que les ressources qu'ils mettent à notre disposition sont gérées conformément aux normes internationales les plus strictes. »

La Direction exécutive (EXD) a continué de prêter toute son attention à l'évaluation de la politique des ressources humaines, pour créer un cadre plus flexible et plus efficient pour la gestion de l'actif fondamental de l'OCDE, son personnel. EXD s'efforce de donner l'exemple en termes de meilleures pratiques dans le domaine des ressources humaines parmi les organisations internationales. EXD a également beaucoup progressé sur la voie de la réforme budgétaire et financière. Un réexamen de la fonction « Achats » a également été lancé afin de mettre en œuvre les recommandations des auditeurs et de moderniser les procédures en vigueur.

En 2009, l'Organisation a achevé le Projet du site de l'OCDE, dans les délais et dans les limites budgétaires. Le nouveau Centre de conférences a remporté un très grand succès et a accueilli plusieurs manifestations majeures. En 2009, l'ouverture de la nouvelle annexe Delta de l'OCDE à Boulogne et le déménagement de 600 agents ont été réalisés avec succès. Le transfert d'agents à l'annexe Delta se poursuivra en 2010.

Sous la responsabilité du Directeur exécutif, EXD gère les biens de l'OCDE et est chargée des infrastructures et de la prestation des principaux services au sein de l'Organisation, y compris la gestion des ressources humaines, la gestion budgétaire et financière, la sécurité, les technologies de l'information et de la communication, ainsi que des services de conférence, des services linguistiques et des services de documentation. ■

Audit interne



Dominique Pannier

Directeur

Courriel : dominique.pannier@oecd.org

« Depuis la révision du Règlement financier de l'OCDE en 2008, l'Audit interne a joué un rôle clé dans la nouvelle architecture d'audit de l'Organisation. En coordination avec le nouvel Auditeur externe (la Cour des Comptes française), il a formulé des recommandations en vue d'améliorer la reddition de comptes et donné au Secrétaire général et, via le Comité d'audit, aux pays membres l'assurance nécessaire quant à la qualité des contrôles exercés sur la gestion financière et opérationnelle de l'OCDE. »

Conformément à une recommandation de l'Audit interne, tous les Directeurs ont signé des "lettres d'attestation" pour 2007 et 2008, établissant leurs responsabilités à l'égard de leur budget et permettant au Secrétaire général de signer son Rapport de gestion en tout sérénité. Le plan de travail de 2009 de l'Audit interne a été essentiellement axé sur les ressources humaines, en particulier les contrôles informatiques destinés à assurer l'intégrité des données et l'exactitude des systèmes d'information concernant les ressources humaines, sur l'utilisation, par les Directions, des nouveaux outils d'information interne pour le suivi de leur budget de personnel et, dans le cadre du réexamen de la politique de ressources humaines, sur le premier cycle du processus d'évaluation des performances de 2008.

Pour 2010, l'Audit interne a établi un programme de travail, approuvé par le Secrétaire général et examiné avec le Comité d'audit, qui couvre les aspects suivants : un retour d'information indépendant sur les contrôles se rattachant à l'application du Code de conduite de l'Organisation, un retour d'information indépendant et permanent sur l'efficacité des assurances des Directions quant à la qualité des contrôles qu'elles exercent sur les dépenses financées au moyen de leurs budgets décentralisés, une évaluation du processus de collecte de données d'évaluation *a posteriori* provenant des différentes parties prenantes, la gestion financière des contributions volontaires et des dons, l'audit complet d'une section administrative autonome, un projet informatique dans le domaine des publications, le Fonds pour les indemnités et les prestations, les manifestations organisées en dehors du siège et les services externalisés.

Depuis sa création en 2003, l'Audit interne a appliqué les normes professionnelles de l'Institut des auditeurs internes (IIA) pour conduire ses travaux. Ces normes exigent que l'audit interne « évalue et améliore l'efficacité des processus de gestion des risques, de contrôle et de gouvernance » et préconisent également la prestation de services de conseil au Secrétaire général et aux organismes de gestion. ■

Direction juridique



Nicola Bonucci
Directeur
Courriel : legal@oecd.org

« La mission de la Direction juridique n'est pas simplement de conseiller. C'est aussi d'accompagner le changement institutionnel à l'OCDE et d'aider l'Organisation à relever ses nouveaux défis. À mesure que les membres de l'Organisation augmentent, la Direction juridique est un partenaire clé de toutes les Directions de l'OCDE dans leurs efforts pour promouvoir et renforcer la suprématie du droit dans les pays membres de l'OCDE et dans le reste du monde. »

En accueillant le Chili parmi ses membres en 2009, l'OCDE a accompli un grand pas pour la réalisation de l'objectif qu'elle s'est fixé, à savoir devenir une organisation plus ouverte et pluraliste. Ce succès est le résultat d'un processus coordonné entre les divers organes de l'OCDE avec l'assistance du Secrétariat. La Direction juridique (SGE/LEG) a joué un rôle clé à cet égard en coordonnant les travaux d'adhésion à l'OCDE. Elle a également contribué activement aux réformes de l'Organisation dans le domaine des ressources financières et humaines en collaborant à l'élaboration de nouveaux règlements et de nouvelles règles.

En 2010, la Direction se consacrera surtout à l'étape finale de la procédure d'adhésion de l'Estonie, de la Slovénie et d'Israël et continuera à prêter son concours à l'adhésion de la Russie. De plus, la Direction participera à la préparation de la Réunion du Conseil ministériel, en particulier pour le projet concernant légitimité, l'intégrité et la transparence. La Direction restera en outre très attentive aux travaux de l'OCDE sur la fiscalité et la lutte contre la corruption.

SGE/LEG est chargée de formuler des avis sur les aspects juridiques, institutionnels et procéduraux des activités de l'Organisation, les relations avec les pays non-membres, la formulation, la modification et l'application des règlements et règles internes et les questions qui ont trait à la passation des marchés et à certaines contributions financières. SGE/LEG veille en outre au respect des accords sur les privilèges et immunités et traite tout le contentieux de l'Organisation. ■

LES AGENCES DE L'OCDE ET D'AUTRES ENTITÉS SPÉCIALES



Le Forum pour le partenariat avec l'Afrique

Le Forum pour le partenariat avec l'Afrique (FPA) a été créé en novembre 2003 à l'occasion du Sommet du G8 d'Évian, afin d'élargir le dialogue existant entre le G8 et le NEPAD en y associant les principaux partenaires bilatéraux et multilatéraux pour le développement de l'Afrique. En 2005, les membres du FPA ont décidé de créer une unité de soutien – actuellement hébergée par l'OCDE – afin d'étayer les travaux de suivi et d'analyse en cours. Le FPA vise à renforcer les efforts de partenariat en faveur du développement de l'Afrique. Cette tribune politique de premier plan permet d'examiner et de suivre les problèmes politiques rencontrés, les stratégies engagées, les priorités définies et les engagements pris à l'appui du développement de l'Afrique, ainsi que l'exécution des programmes du NEPAD, tout en tenant compte du caractère prioritaire des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Le FPA suit la façon dont les engagements sont mis en œuvre et les progrès accomplis. Ses membres, qui comprennent la majorité des pays africains, les membres du NEPAD et de l'Union africaine, le G8, l'OCDE et d'autres pays partenaires pour le développement, travaillent ensemble d'égal à égal au sein du Forum et assurent la synergie et la cohérence avec d'autres forums internationaux.

À sa 12^e réunion tenue à Rome en juin 2009, les membres du FPA ont examiné l'impact de la crise économique sur l'Afrique, les problèmes de paix, de sécurité et de terrorisme, ainsi que ceux liés au trafic de drogue et à la piraterie, au changement climatique et à l'avenir du FPA en tant qu'instance de dialogue. En vue de la Conférence des Nations unies sur le changement climatique qui s'est tenue à Copenhague en décembre 2009, le FPA a organisé une session spéciale sur le changement climatique consacrée aux priorités de l'Afrique dans les négociations à venir dans le cadre de l'ONU. La récente publication de l'APF, *Une présence active en Afrique*, aborde les grands problèmes auxquels l'Afrique est confrontée, la réponse de l'OCDE face à l'évolution de l'environnement mondial et le partenariat entre l'OCDE et l'Afrique. À la réunion plénière de l'automne dernier, les membres de l'APF ont appelé à un effort politique soutenu pour mettre en application les mesures de l'Accord de Copenhague. Ils ont également appelé à un suivi des engagements du G8 et d'autres donateurs pour l'amélioration de la sécurité alimentaire, la transition de la reprise économique à la croissance durable et la reprise des OMD. ■

Pour plus d'informations, voir : www.africapartnershipforum.org

Le partenariat pour la gouvernance démocratique

Le Partenariat pour la gouvernance démocratique (PGD) a été créé en 2007, d'après l'initiative de plusieurs pays de l'OCDE en collaboration avec le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et un groupe de pays à revenus moyens. Basé à l'OCDE et soutenu par le PNUD, le PGD est un groupe multilatéral indépendant de pays ayant les mêmes objectifs et d'organisations qui aident les gouvernements de pays en développement, les états fragiles ou sortant de conflit et les démocraties émergentes dont les capacités nationales sont insuffisantes, à renforcer leurs capacités de gouvernance dans le domaine politique et administratif. Il aide à organiser des initiatives et des projets qui permettent de sous-traiter de manière efficace certains services publics et certaines fonctions essentielles de l'état pendant une période donnée. Grâce à la coopération internationale et les initiatives locales, les pays membres pourront mieux comprendre comment apporter un soutien rapide aux autorités publiques d'états fragiles ou sortant de conflit.

En juin 2009, le PGD a accueilli son quinzième membre, le Japon. Le site PGD Online (www.pdg-online.org) a été lancé peu après, permettant ainsi à tous ceux qui le souhaitent de participer à un débat intellectuel d'actualité, d'accéder à plus d'informations et d'en savoir plus sur le PGD. Le deuxième volume de la Série PGD intitulé *Partenariat pour la gouvernance démocratique : la sous-traitance des fonctions et services de l'État : leçons émergentes des situations post-conflit et de fragilité* a été publié et lancé lors des Journées européennes du développement à Stockholm. La demande de l'Italie pour un poste d'observateur a été acceptée par le Groupe directeur du PGD, lors de sa cinquième réunion en décembre 2009. Le Groupe directeur a approuvé plusieurs plans d'action pour 2010, dont le but principal est d'aider les états fragiles ou sortant de conflit à renforcer le rôle de leurs gouvernements et la distribution des services. La première version du *PDG Handbook on Contracting Out Government Functions and Service* a également été présentée au cours de cette réunion. Sa sortie définitive est prévue pour le troisième trimestre 2010. ■

Pour plus d'informations, voir : www.oecd.org/pdg

Le Centre de développement

Le Centre de développement a été créé en 1962 pour assurer l'interface entre les pays membres de l'OCDE et les économies émergentes et en développement. Il offre un lieu de discussion où les pays peuvent échanger leurs expériences en matière de politique économique et sociale. Le Centre alimente le débat sur le développement avec des analyses d'experts en vue d'aider les décideurs à concevoir des solutions pour stimuler la croissance et à améliorer les conditions de vie dans les économies émergentes et en développement. Le Centre de développement est ouvert aux pays membres de l'OCDE comme aux pays non-membres.

Le Centre de développement a récemment axé ses travaux sur l'impact de la crise économique mondiale sur les économies émergentes et en développement. Deux rapports phares, les *Perspectives économiques de l'Amérique latine 2010* et les *Perspectives économiques en Afrique 2009* analysent les conséquences de la crise ces régions, se penchant plus particulièrement sur les problèmes respectifs de chacune. Les documents de travail, notes de synthèse, études et rapports du Centre ont été consacrés à d'autres questions d'actualité pour les économies émergentes et en développement. Les réunions d'experts, les séminaires et les groupes de travail se sont penchés sur des sujets comme les nouveaux acteurs régionaux, les défis économiques et la mobilisation des ressources nationales. Lors du Forum international sur l'Afrique, les TIC et la crise ont retenu l'attention et lors du deuxième Forum économique international – Amérique latine et Caraïbes 2010, les débats se sont portés sur la recherche de solutions à long terme aux problèmes de développement de la région. En novembre 2009, le Centre de développement a accueilli son 39^e membre : la République dominicaine. ■

Pour plus d'informations, voir : www.oecd.org/dev

Agence internationale de l'énergie

L'Agence internationale de l'énergie (AIE) est une organisation intergouvernementale qui dispense des conseils de politique énergétique à ses 28 pays membres pour les aider à assurer à leurs citoyens un approvisionnement fiable et abordable en énergie propre. Créée pendant la crise pétrolière de 1973-74, l'AIE avait pour mission dans un premier temps de coordonner les mesures à prendre en temps de crise des approvisionnements pétroliers. L'évolution des marchés de l'énergie l'a conduit à élargir son mandat pour y inclure l'élaboration de politiques énergétiques qui font progresser la sécurité des approvisionnements, le développement économique et la protection de l'environnement. Les travaux actuels de l'Agence sont axés sur les politiques climatiques, la réforme des marchés, la coopération en matière de technologie de l'énergie et les relations avec le reste du monde, en particulier d'importants consommateurs et producteurs d'énergie comme la Chine, l'Inde, la Russie et les pays de l'OPEP. L'AIE mène un vaste programme de recherche dans le domaine de l'énergie, de collecte et d'analyse de données, de publications et de diffusion auprès du public des analyses les plus récentes des politiques énergétiques et de recommandations sur les bonnes pratiques.

Les biocarburants et le changement climatique ayant été au premier rang des préoccupations politiques en 2009, l'AIE a produit de nombreuses publications sur des thèmes tels que les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et le changement climatique. En préparation de la Conférence des Nations Unies sur le climat de 2009 à Copenhague, l'AIE a publié l'édition 2009 du *World Energy Outlook* lors de la CCNUCC de Bangkok. Cette édition présente des prévisions mises à jour qui tiennent compte des répercussions de la crise financière mondiale et de la chute des prix du pétrole. Gardant un regard vigilant sur les marchés pétrolier, l'AIE a donné l'alerte avec force à plusieurs reprises sur les investissements dans le domaine pétrolier et leurs répercussions sur la fragile reprise économique. Le rapport mensuel de l'AIE sur les marchés pétroliers, disponible en ligne, contient des informations sur l'offre et la demande, les réserves pétrolières, les prix et l'activité des raffineries. ■

Pour plus d'informations, voir : www.iea.org

Groupe d'action financière sur le blanchiment de capitaux

Le Groupe d'action financière sur le blanchiment de capitaux (GAFI) est un organisme intergouvernemental indépendant qui a pour mission de concevoir et de promouvoir des politiques visant à protéger le système financier mondial contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. C'est pour répondre à ces préoccupations de plus en plus vives qu'il a été créé en 1989 lors du Sommet du G7 à Paris. Les Recommandations formulées par le GAFI définissent les mesures relevant de la justice pénale et de la réglementation qu'il convient de prendre pour combattre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, ainsi que les mesures de prévention et de coopération internationale devant être mises en œuvre par les institutions financières et autres entités ou professions telles que casinos, agents immobiliers, juristes ou comptables. Les Recommandations du GAFI sont reconnues comme la norme mondiale en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. En vertu de son mandat, le GAFI est chargé d'affiner ces normes internationales, d'en surveiller l'application par différents pays, d'en élargir la portée et la mise en œuvre au plan géographique, d'identifier les menaces de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme, et de s'engager auprès des parties concernées.

En juin 2009, M. Paul Vlaanderen (Pays-Bas) a pris la fonction de président du GAFI, et, en octobre 2009, la Corée en est devenue un nouveau membre. Le GAFI appelle à une plus grande transparence pour que ses normes soient appliquées plus efficacement. En conformité avec les résolutions du Conseil des Nations unies pertinentes et en accord avec ses propres normes, le GAFI a identifié les bonnes pratiques nécessaires pour aider les pays à appliquer les mesures permettant de geler immédiatement les fonds et autres actifs liés à des organisations terroristes. ■

Pour plus d'informations, voir : www.fatf-gafi.org

Processus de Heiligendamm

Lors du sommet de Heiligendamm, en juin 2007, les chefs d'État et de gouvernement du G8 et du G5 (Afrique du Sud, Brésil, Chine, Inde et Mexique), ainsi que le président de la Commission européenne ont lancé un dialogue thématique de haut niveau. Ils ont ainsi reconnu l'interdépendance de leurs économies et l'importance d'un débat actif sur les conditions structurelles d'une économie mondialisée et compétitive. Le but de ce dialogue politique et thématique était d'établir une relation de confiance entre les différentes parties et un consensus autour de thèmes mondiaux. En 2007, les pays partenaires ont demandé à l'OCDE de mettre en place une plateforme de dialogue à ces fins et se sont mis d'accord pour structurer ce dialogue sur une période de deux ans. Au sommet du G8 à L'Aquila en Italie, il a été convenu de poursuivre ce processus sous le nom de Processus de Heiligendamm-L'Aquila (PHA). En juillet 2009, le Conseil de l'OCDE a accepté de proroger le mandat de l'Unité de soutien du PHA jusqu'au sommet de 2011, qui aura lieu en France.

En juillet 2009, l'Unité de soutien du PHA a également présenté le rapport final du Processus de Heiligendamm aux chefs d'État et de gouvernement. Les partenaires du Processus ont affirmé leur confiance et compréhension mutuelle, ainsi que leur volonté d'obtenir des résultats concrets dans le domaine du développement et de l'investissement, y compris l'innovation, l'énergie et le comportement responsable des entreprises, tout particulièrement dans le domaine social. Les partenaires du G8 et du G5 ont réaffirmé leur volonté de coopérer pour faire avancer le programme d'action mondial et identifier des solutions aux principaux défis qui leur font face. Les pays membres du PHA sont déterminés à contribuer à l'amélioration de la gouvernance mondiale et à construire un avenir en commun. ■

Pour plus d'informations, voir : www.oecd.org/hap

Agence pour l'énergie nucléaire

L'Agence pour l'énergie nucléaire (AEN) est une agence spécialisée de l'OCDE. Par l'intermédiaire de la coopération internationale, elle aide ses pays membres à maintenir et à approfondir les bases scientifiques, technologiques et juridiques indispensables à une utilisation sûre, écologique et économique de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques. Ses 28 pays membres représentent près de 85 % de la puissance nucléaire mondiale.

En 2009, le regain d'intérêt manifesté pour l'énergie nucléaire s'est encore amplifié, et les points forts suivants méritent d'être mis en évidence dans les activités de l'AEN :

Premièrement, face au risque de rupture d'approvisionnement en radioisotopes médicaux, l'AEN a réussi à rassembler à très rapidement plus de 80 experts de 16 pays pour qu'ils examinent les facteurs qui menacent la fiabilité de l'approvisionnement.

Deuxièmement, l'Agence a contribué au succès de la Conférence ministérielle internationale sur l'énergie nucléaire au 21^{ème} siècle, organisée à Pékin, où le Secrétaire général de l'OCDE, M. Angel Gurría, a prononcé l'allocution inaugurale. Dans son discours, il a en particulier mis l'accent sur la contribution du nucléaire à la sécurité de l'approvisionnement énergétique et à la réduction des émissions de CO₂.

Enfin, l'AEN, qui assure le Secrétariat technique du Programme multinational d'évaluation des conceptions (MDEP), a organisé avec succès la première Conférence du MDEP afin de communiquer à un plus grand nombre les résultats de ce projet. Le MDEP est une initiative sans équivalent, regroupant 10 pays et destinée à renforcer la coopération dans l'évaluation de la sûreté des nouveaux modèles de réacteurs. ■

Pour plus d'informations, voir : www.nea.fr

Le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest

Le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO) a été créé en 1976 par des pays membres de l'OCDE et leurs partenaires d'Afrique de l'Ouest sous le nom de « Club du Sahel » pour mobiliser le soutien et l'attention de la communauté internationale sur la sécheresse dévastatrice frappant la région du Sahel. En 2001, le CSAO s'est élargi à 18 pays d'Afrique de l'Ouest. Aux côtés des gouvernements, des institutions régionales, des organisations de la société civile et du secteur privé, le CSAO soutient la formulation et la mise en œuvre de politiques et d'investissements, tout en valorisant les complémentarités entre les échelons locaux, nationaux et régionaux. Le CSAO soutient les initiatives de développement des pays d'Afrique de l'Ouest par ses analyses économiques novatrices et approfondies. Il facilite aussi des échanges et des débats susceptibles de conduire à des actions concrètes sur le terrain entre les acteurs de la région et les pays membres de l'OCDE.

Centrant son attention sur les réalités de l'Afrique de l'Ouest et la région du Sahel, le CSAO continue d'aborder les problèmes concernant l'insécurité alimentaire, les conséquences du changement climatique pour la sécurité régionale, la prévention du travail des enfants et la promotion des droits de l'Homme ; les politiques en matière d'investissements fonciers et d'occupation des terres ; les cadres de l'investissement ; et la coopération transfrontalière. Avec ses partenaires, le CSAO a élaboré une vision prospective de l'Afrique de l'Ouest qui privilégie l'identification et la promotion des dynamiques de transformation et des moteurs du changement. Aujourd'hui, la mission du CSAO est d'aider à définir et à traiter les questions stratégiques liées au développement à moyen et à long terme de l'Afrique de l'Ouest. ■

Pour plus d'informations, voir : www.westafricaclub.org

Le Forum international des transports

Le Forum international des transports est une organisation intergouvernementale qui offre une plate-forme mondiale et un lieu de rencontre aux ministres des Transports ainsi qu'à des représentants des entreprises, des milieux universitaires et de la société civile. Sa réunion annuelle à Leipzig donne l'occasion aux ministres des Transports de débattre de sujets d'importance stratégique et mondiale, concernant tous les modes de transport, et se déroule avec la participation d'acteurs non-gouvernementaux de premier plan. L'objectif du Forum est de conférer une meilleure visibilité internationale au rôle vital des transports dans l'économie et la société, tout en facilitant l'intégration du transport et de la logistique dans les processus clés d'élaboration des politiques publiques. Un Conseil de direction des transports définit les orientations des travaux du Forum, et la présidence de chaque Forum met en place une Équipe spéciale restreinte qui contribue aux préparatifs de la conférence annuelle. Le Forum est administrativement rattaché à l'OCDE.

Le Forum international des transports de mai 2009 a réuni plus de 800 délégués afin d'analyser l'impact de la crise économique sur les transports et le rôle du secteur dans la reprise. Les solutions technologiques et une étroite coopération internationale ont été jugées fondamentales pour aider les transports à dynamiser le processus de redressement économique. Les participants au Forum ont constaté que, tandis que le nombre de plans de relance comportant des volets liés aux transports, il était aussi nécessaire de mettre en œuvre des projets réalisables à bref délai pour aider à créer des emplois rapidement. Le FIT a noté que l'ouverture des marchés des transports à la concurrence internationale serait bénéfique, et que la déréglementation pourrait donner un nouvel élan à l'économie. Le Forum est à même de jouer un rôle essentiel en traitant des questions de concurrence et de réglementation mondiales. Vu que le changement climatique reste un défi permanent, des incitations au progrès technologique sont indispensables, de même que des instruments économiques qui encouragent les opérateurs, l'industrie et les consommateurs à réduire leurs émissions. ■

Pour plus d'informations, voir : www.internationaltransportforum.org

Comité consultatif économique et industriel (BIAC)

Au cours de l'année passée, la priorité principale du BIAC a été de coopérer avec l'OCDE pour assurer une reprise économique et une création d'emplois durables. Dans ce contexte, le BIAC s'est adressé pour la première fois directement aux ministres lors de la Réunion du Conseil de l'OCDE au niveau des Ministres de 2009 (RCM). La Stratégie pour la croissance verte, lancée suite à la RCM de 2009, reste une priorité majeure pour le BIAC et a donné lieu à des discussions animées lors de la consultation annuelle du BIAC avec les Ambassadeurs auprès de l'OCDE en novembre 2009.

Au vu de la persistance et de l'ampleur du chômage, l'une des préoccupations principales du BIAC reste la mise en place de conditions propres à faciliter l'entrepreneuriat et la création d'emplois. Le BIAC considère qu'il est très important de relancer les échanges et l'investissement, de favoriser une croissance basée sur l'innovation dans la lignée de la Stratégie pour l'innovation de l'OCDE, de renforcer l'éducation et les compétences, et de promouvoir une bonne gouvernance, tout en instaurant les cadres les mieux adaptés pour la fiscalité et la concurrence. Le BIAC considère également que la mise à jour éventuelle des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales est hautement prioritaire.

Le BIAC se réjouit de participer pleinement à la RCM de 2010. Ce sera la première fois que des responsables d'entreprises de l'OCDE participeront aux côtés des Ministres des pays de l'OCDE aux diverses sessions de la RCM.

Le Comité consultatif économique et industriel auprès de l'OCDE (BIAC) officiellement reconnu par le Conseil de l'OCDE depuis sa création en 1962, est une organisation indépendante émanant des entreprises internationales qui formule des avis sur les activités de l'OCDE. Environ 2 400 représentants des 36 organisations nationales membres du BIAC et de 11 organisations nationales observatrices, ainsi que de 23 organisations commerciales internationales à caractère sectoriel, participent aux 37 groupes de discussion du BIAC, permettant ainsi une contribution active des entreprises aux travaux de l'OCDE. ■

Pour plus d'informations, voir : www.biac.org

Commission syndicale consultative (TUAC)

La Commission syndicale consultative auprès de l'OCDE (TUAC) est l'interface de l'Organisation avec les syndicats de travailleurs. Le TUAC a 56 centrales syndicales affiliées dans les pays de l'OCDE, qui représentent plus de 60 millions de travailleurs.

Au cours de l'année passée, le TUAC a surtout porté son attention sur la réponse à la crise économique en soulignant qu'il fallait à court terme des mesures anticrise pour stimuler la croissance et une réglementation plus stricte du secteur financier. À moyen terme, le TUAC appelle à un changement de paradigme du modèle économique sous-jacent, de façon à mettre en place une économie mondiale plus forte répartissant les revenus plus également. Le TUAC a coordonné la contribution des syndicats aux sommets du G20 et du G8, ainsi qu'aux conférences consacrées à l'emploi, en collaboration avec la Confédération syndicale internationale (CSI) et ses partenaires syndicaux des pays non-membres de l'OCDE.

Le TUAC, de concert avec ses partenaires de Global Union, a également renforcé les travaux visant à mettre en place des marchés mondiaux équilibrés au moyen de règles efficaces applicables aux entreprises multinationales. Les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales peuvent être extrêmement utiles pour protéger les droits des travailleurs et bâtir un développement durable. Au vu de la mise à jour prochaine des Principes directeurs, le TUAC tire les leçons du passé pour de meilleurs résultats à l'avenir. ■

Les membres du Bureau du TUAC sont :

Président : **John Sweeney**, Président émérite, AFL CIO, États Unis ; Vice Présidents : **Luc Cortebееck**,
Président de la CSC, Belgique ; **Marie Louise Knuppert**, Secrétaire nationale de LO Danemark ; **Nobuaki Koga**,
Président de RENGO, Japon ; Secrétaire général : **John Evans**

Pour plus d'informations, voir : www.tuac.org

INFORMATIONS PRATIQUES



ORGANIGRAMME

L'OCDE VUE DE L'INTÉRIEUR

BUDGET ET FINANCE

Organigramme

www.oecd.org/organigramme

SECRETARIAT GÉNÉRAL

SECÉTAIRE GÉNÉRAL
Angel Gurría

SECÉTAIRES GÉNÉRAUX ADJOINTS
Aart de Geus
Pier Carlo Padoan
Mario Amano
Richard A. Boucher

Cabinet du Secrétaire général
Bureau de l'Auditeur général
Centre pour la coopération avec les non-membres
Direction des affaires juridiques
Secrétariat du Conseil et du Comité exécutif
Unité consultative sur les questions pluridisciplinaires

ORGANES PARTICULIERS

Agence
internationale
de l'énergie

Agence
pour l'énergie
nucléaire

Centre de
développement

Club du Sahel
et de l'Afrique
de l'Ouest

Forum
international
des transports

Janvier 2010

DIRECTIONS

Direction de la coopération pour le développement	Direction des échanges et de l'agriculture	Département des affaires économiques	Direction de l'éducation	Direction de l'emploi, du travail et des affaires sociales
---	--	--------------------------------------	--------------------------	--

Centre pour l'entrepreneuriat, les PME et le développement local	Direction de l'environnement	Direction exécutive	Direction des affaires financières et des entreprises	Centre de politique et d'administration fiscales
--	------------------------------	---------------------	---	--

Direction de la gouvernance publique et du développement territorial	Direction des relations extérieures et de la communication	Direction de la science, de la technologie et de l'industrie	Direction des statistiques
--	--	--	----------------------------

Forum pour le partenariat avec l'Afrique	Groupe d'action financière	Projet mondial « Mesurer le progrès des sociétés »	Unité consultative du partenariat pour la gouvernance démocratique	Processus de Heiligendamm – L'Aquila
--	----------------------------	--	--	--------------------------------------

L'OCDE vue de l'intérieur

Réforme de la politique des ressources humaines

La réforme de la politique des ressources humaines devrait permettre la mise en place d'un cadre plus flexible et plus efficace pour la gestion de l'atout majeur de l'Organisation : son personnel. En 2009, l'Organisation a entrepris une réforme globale de la fonction de recrutement pour gérer plus efficacement les talents. Un nouveau système d'évaluation des performances a été mis en place. L'Organisation a proposé un cadre d'emploi révisé, comportant notamment une simplification des catégories de personnel et une politique contractuelle plus claire. Elle a également mis en œuvre un programme de leadership pour ses managers afin de renforcer leurs compétences en gestion.

Réforme budgétaire et financière

Les Instructions financières ont été actualisées pour assurer la cohérence avec un cadre de gestion fondé sur les résultats. Le Programme de gestion budgétaire et financière a harmonisé les processus et systèmes financiers et comptables avec une structure du budget axée sur les résultats. Ces modifications ont permis d'améliorer l'analyse et le reporting sur l'utilisation des ressources budgétaires, et de créer un cadre unique et cohérent de planification et de gestion budgétaire dans tout l'OCDE. Les réformes ont fourni le moyen de gérer les ressources à la suite de la décentralisation de la gestion des budgets « personnel » vers les différents domaines d'activité. Une réforme de la fonction « achat » a également été engagée en vue d'appliquer les recommandations des commissaires aux comptes et de moderniser les procédures en vigueur.

Rationalisation du patrimoine immobilier de l'OCDE

Le projet de rénovation du site de La Muette s'est achevé en 2009, comme initialement prévu et dans les limites du budget alloué. Le nouveau Centre de conférences de l'OCDE a démontré toute son utilité en accueillant une série de grands événements. En 2009 également, l'ouverture de la nouvelle annexe Delta de l'OCDE, à Boulogne, et le transfert de 600 agents sur ce site ont été menés à bien. Les transferts d'agents vers le site Delta vont se poursuivre en 2010.

Groupe pour la lutte contre la faim de l'OCDE

Depuis plus de 45 ans, le Groupe pour la lutte contre la faim de l'OCDE aide les agents de l'Organisation à financer des projets de développement de taille modeste dans des pays en développement. En 2009, le Groupe a approuvé 11 projets pour un montant total de 52 000 EUR. Cinq de ces projets sont situés en Asie, quatre en Amérique du Sud et deux en Afrique.

Adhésion à l'OCDE

L'OCDE a pour mission d'améliorer l'élaboration des politiques publiques et de renforcer la coopération internationale dans un large éventail de domaines ayant trait au fonctionnement des économies, des sociétés et de leurs institutions clés. Rejoindre le Secrétariat de l'OCDE signifie travailler avec 2 000 collègues en collaboration avec plus de 30 000 hauts responsables nationaux qui, chaque année, participent aux réunions techniques et d'orientation de l'Organisation. C'est faire partie d'une équipe multiculturelle opérant dans un cadre extrêmement stimulant. ■

Pour faire acte de candidature à un poste ou vous abonner à notre service d'alerte électronique annonçant les nouvelles vacances de poste, veuillez vous inscrire sur le site Internet principal de l'OCDE : www.oecd.org.

Budget et finance

www.oecd.org/budget
financeservice@oecd.org

L'Organisation applique à ses procédures de planification, de budgétisation et de gestion financière une gestion fondée sur les résultats, en veillant à obtenir l'impact que les pays membres recherchent, en déployant les ressources de manière à atteindre ces résultats via le programme de travail et en évaluant les performances a posteriori. Le budget de l'OCDE et le contenu de son programme de travail sont déterminés tous les deux ans par le Conseil de l'OCDE, son organe décisionnel, à partir des recommandations du Secrétaire général. Le budget pour 2010 est de 328 millions EUR.

Les états financiers de l'OCDE sont établis conformément aux normes comptables internationales du secteur public (IPSAS) et sont contrôlés par des auditeurs externes, choisis parmi les organismes de vérification des comptes des pays membres de l'OCDE. L'ensemble des états relatifs à la situation financière, aux résultats financiers et aux flux de trésorerie sont disponibles sur le site Internet de l'OCDE.

Contributions statutaires des pays membres, 2010.

Tous les pays membres de l'Organisation contribuent au financement du budget des programmes de Partie I, qui représentent environ 50 % du budget global. Le calcul de leurs contributions se fonde à la fois sur une proportion partagée à parts égales, et sur un barème proportionnel à la taille relative de leur économie. Les budgets de Partie II englobent les programmes intéressant un nombre de pays plus restreint, ou portant sur des secteurs d'activité particuliers, non pris en compte par la Partie I. Les programmes de Partie II sont financés conformément à un barème de contributions ou d'autres accords conclus entre les pays qui y participent. ■

Contribution des membres de l'OCDE au budget de Partie I en 2010, en pourcentage

Membre	% de contribution	Membre	% de contribution
Allemagne	9,292	Japon	13,651
Australie	2,346	Luxembourg	0,211
Autriche	1,138	Mexique	2,563
Belgique	1,413	Norvège	1,247
Canada	3,841	Nouvelle-Zélande	0,418
Corée	2,634	Pays-Bas	2,152
Danemark	0,958	Pologne	1,105
Espagne	3,858	Portugal	0,667
États-Unis	24,975	République slovaque	0,268
Finlande	0,789	République tchèque	0,560
France	6,973	Royaume-Uni	7,328
Grèce	0,927	Suède	1,327
Hongrie	0,425	Suisse	1,482
Irlande	0,691	Turquie	1,062
Islande	0,140		
Italie	5,559	Total	100,000

OCDE Paris

2, rue André-Pascal, 75775 Paris Cedex 16
Tél. : 33 (0) 1 45 24 81 67
Fax : 33 (0) 1 45 24 19 50
E-mail : sales@oecd.org
Commande en ligne : www.oecd.org/librairie

Centre OCDE de Berlin

Schumannstrasse 10, D-10117 Berlin
Tél. : 49 30 288 8353
Fax : 49 30 288 83545
E-mail : berlin.centre@oecd.org
Internet : www.oecd.org/berlin



L'OCDE DANS LE MONDE

www.ocde.org

Centre OCDE de Mexico

Av. Presidente Mazaryk 526
Colonia : Polanco, C.P. 11560, México, D.F.
Tél. : 52 55 91 38 62 33
Fax : 52 55 52 80 04 80
E-mail : mexico.contact@oecd.org
Internet : www.oecd.org/centrodemexico

Centre OCDE de Tokyo

3rd Floor, Nippon Press Center Building
2-2-1 Uchisaiwaicho
Chiyoda-ku, Tokyo 100-0011
Tél. : 81 3 5532 0021
Fax : 81 3 5532 0035
E-mail : tokyo.contact@oecd.org
Internet : www.oecdtokyo.org

Centre OCDE de Washington

2001 L Street, NW, Suite 650, Washington DC 20036-4922
Tél. : 1 202 785 6323
Fax : 1 202 785 0350
E-mail : washington.contact@oecd.org
Internet : www.oecdwash.org